La Voix de l'Est

GAUDORD SOMMÉ DE DÉMISSIONNER

Le président de la commission scolaire Val-des-Cerfs, Guy Vincent, réclame le départ du commissaire et candidat libéral Guy Gaudord

PAGE 3

PHOTO JANICK MAROIS

UN PLANCHISTE GRANBYEN MEURT EN VIRGINIE

PAGE 2

TRANSPORTS EN COMMUN

C'EST PARTI

PAGE 5



PHOTO ALAIN DION

CONFLIT ENTRE ENDUCROSS ET GRANBY

PAGE 4





UN GRANBYEN MEURT DANS UN ACCIDENT DE LONGBOARD AUX ÉTATS-UNIS

« Il vivait vraiment à 100 milles à l'heure »

— Danny Racine, un ami de la victime



ARIANE FARIBAULT
ariane.faribault@lavoixdelest.ca

GRANBY — Un jeune Granbyen est décédé de façon tragique vendredi dernier, lorsqu'il a été frappé de plein fouet par une camionnette alors qu'il dévalait une route en longboard dans le sud de la Virginie, aux États-Unis. À 26 ans, Maxime Benoît était un véritable passionné des descentes sur cette planche à roulettes allongée, une passion qui lui aura finalement coûté la vie.

Selon ce que rapportent les médias américains du comté de Patrick en Virginie, où s'est déroulé l'accident, M. Benoît circulait sur son longboard, vers 12 h 30, lorsqu'il s'est retrouvé face à face avec un camion F-450 qui circulait en sens inverse. Il a été percuté de plein fouet.



Maxime Benoit

Les policiers de l'endroit ont indiqué que le jeune homme portait bel et bien un casque de protection lors de l'accident, mais la collision a été telle, qu'il n'a eu aucune chance. Son décès a d'ailleurs été constaté directement sur les lieux.

Toujours selon les médias américains, aucune accusation n'a été portée contre le conducteur du pick-up, un homme de 66 ans de la région où s'est déroulé l'accident. L'enquête se poursuit toutefois pour en établir les circonstances exactes.

Sous le choc

Pour les proches de Maxime Benoît, l'annonce de son décès a été un véritable choc. Philippe Lamarre et Danny Racine, qui connaissaient tous deux Maxime depuis plus d'une dizaine d'années, peinaient encore hier à croire en cette tragédie.

« On était en Californie et un autre ami nous a appelés pour nous annoncer la nouvelle, pour ne pas qu'on l'apprenne sur Facebook, raconte M. Racine. On est redescendus pour vivre ça avec nos amis. Ce n'est vraiment pas quelque chose qu'on est préparés à vivre. »

« Au début, on ne le croit tout simplement pas, ajoute M. Lamarre. C'est inimaginable. Et après, tu te dis qu'en pratiquant un sport de même, ça se peut que ça arrive. »

Selon ses amis, Maxime, qui a toujours été un adepte de sport de glisse comme le snowboard, pratiquait le longboard de manière intensive depuis environ deux ans. Il voyageait d'ailleurs beaucoup avec un groupe d'adeptes québécois pour pratiquer sa passion et prendre part à des compétitions. Selon M. Racine, quelques jours avant l'accident fatal, il aurait même écrit sur sa page Facebook que là où il se trouvait en Virginie, c'était le paradis.

Conscient des risques

Sur le site internet Youtube, on peut voir Maxime Benoît dans plusieurs vidéos dévalant à vive allure diverses côtes sur les routes du Québec. Selon les descriptions explicatives de ces vidéos, lui et ses collègues adeptes de longboard atteignent des vitesses avoisinant les 100 km/h.

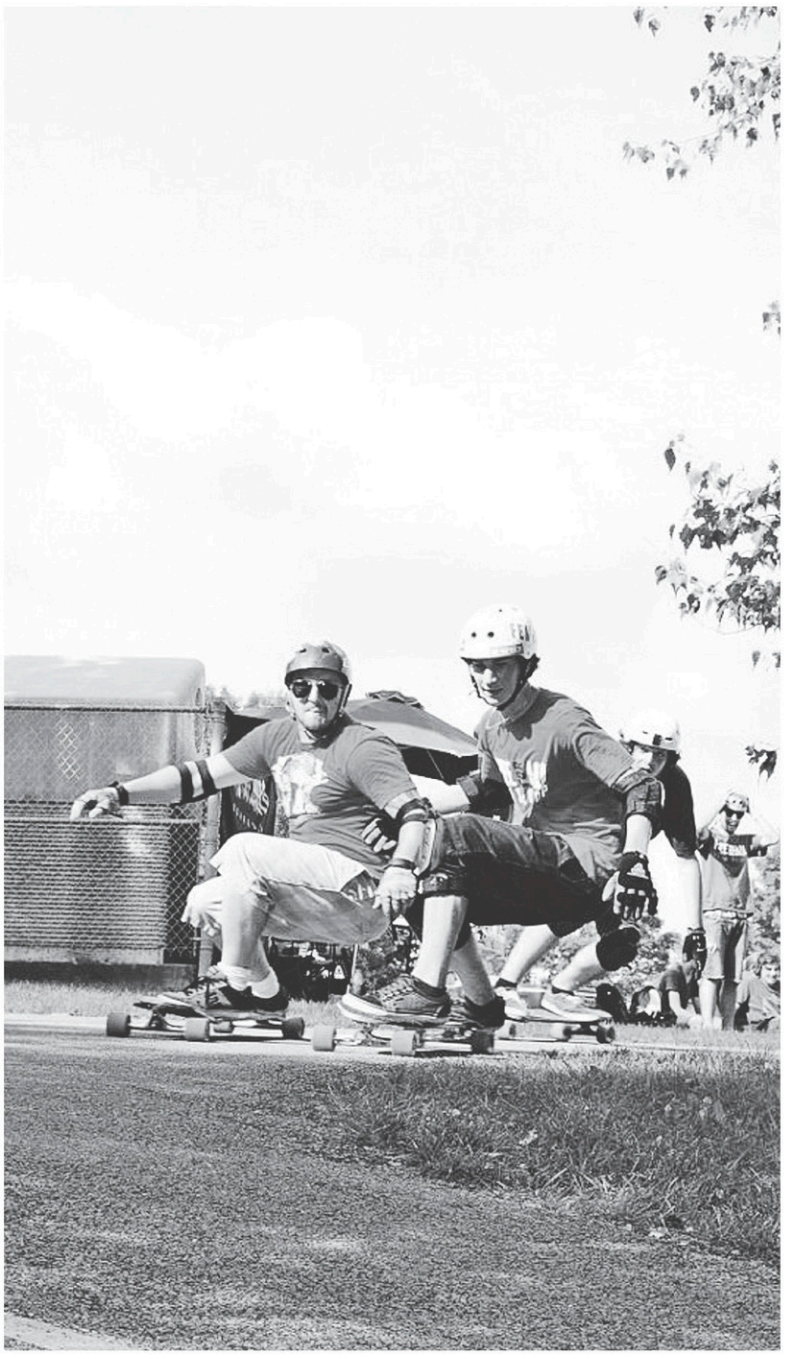
Mais ses amis assurent qu'il était parfaitement conscient des risques que comportait le sport qu'il aimait tant. « On lui lançait souvent en *joke* que c'était un sport dangereux, mais il disait toujours qu'il trippait trop là-dessus, souligne M. Racine. Et on ne pense jamais que ça va nous arriver à nous. »

Mais le plus ironique, c'est que, selon les informations que Danny Racine a pu obtenir, ce n'est même pas lors d'une de ces descentes à très haute vitesse que l'accident est survenu. « Selon ce que j'ai compris, il était dans la bonne voie et le camion aussi, mais il aurait fait le saut en le voyant arrivé et aurait perdu pied pour finalement se retrouver face à lui, indique-t-il. Le pire, c'est que ça l'air que c'était une descente beaucoup plus relaxe que ce qu'il fait d'habitude. L'accident n'aurait jamais dû arriver à ce moment-là. »

D'ailleurs, selon Philippe Lamarre, il prenait beaucoup de précautions pour éviter les accidents. « Il était conscient des risques et faisait vraiment attention, assure-t-il. C'est même assez ironique que cet accident-là soit arrivé. »

Mais de Maxime Benoît, ses amis retiendront l'intensité. « C'était un gars intense, qui aimait vraiment beaucoup ses amis. Et il aimait avoir du fun », relate M. Lamarre.

« Je ne sais pas trop comment dire ça, mais on dirait qu'il avait comme un *feeling* que ça allait finir tôt pour lui, ajoute M. Racine. Il vivait vraiment à 100 milles à l'heure. Une soirée relaxe entre amis à ne rien faire, ça le rendait fou. Il voulait utiliser chaque minute à fond. »



PHOTOS TIRÉES DE FACEBOOK

Maxime Benoît (à gauche) était un véritable passionné de longboard. Il pouvait dévaler des côtes à près de 100 km/h.

Notre abonnée du jour
Brigitte Guillette
de Granby

Félicitations Mme Guillette !
Communiquez avec nous ce matin avant
10 h pour vous identifier comme abonnée
et réclamer votre prix :

Quatuor au Golf des Lacs

Concours La Voix de l'Est

☎ : 450 375-4555, poste 2

2985380

» EN BREF

Deux incendies suspects en Haute-Yamaska

SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON (AF) — Les policiers de la Sûreté du Québec en Haute-Yamaska enquêtent sur deux incendies survenus dans les derniers jours, qui pourraient bien être d'origine criminelle. D'abord, dans la nuit de jeudi à vendredi, une maison de la rue Germain à Saint-Alphonse-de-Granby a été complètement ravagée par les flammes. Puis, dimanche soir, un autre incendie suspect s'est déclaré dans une résidence de la rue Boulais à Sainte-Cécile-de-Milton. Selon les policiers, les dommages dans ce cas pourraient s'élever à environ 10 000 $. Le revêtement extérieur et la porte ont notamment été endommagés. Les enquêteurs de la Sûreté du Québec aimeraient rencontrer un jeune témoin potentiel qui circulait à vélo peu de temps avant l'incendie. Les policiers poursuivent donc leur enquête dans ces deux dossiers pour déterminer si une ou des mains criminelles pourraient à l'origine de ces feux.

Il frappe une voiture de police et se sauve

ACTON VALE (AF) — Deux policières d'Acton Vale ont eu toute une surprise lorsqu'elles ont tenté d'intercepter un véhicule dans la nuit de samedi à dimanche. Au moment de l'interception, le conducteur de la voiture a percuté l'auto-patrouille pour ensuite prendre la fuite. Les policières n'ont heureusement pas été blessées, mais le véhicule du service de police a été endommagé. Les policiers n'ont toutefois pas été en mesure de retrouver le conducteur le soir de l'événement. L'enquête suit donc son cours dans ce dossier.

Saisie de radiateurs volés

ROXTON FALLS (AF) — Une simple interception sur la route a permis aux policiers de la Sûreté du Québec de la MRC d'Acton de récupérer pas moins de 31 radiateurs de camion volés dans la région de Roxton Falls. C'est dans la nuit de vendredi à samedi, alors qu'ils procédaient à l'interception d'un pick-up, que les policiers ont découvert le matériel volé dans la boîte de la camionnette. Les deux occupants de la camionnette, un homme de 57 ans et une dame de 34 ans, ont été arrêtés sur-le-champ et devaient comparaître hier après-midi au palais de justice de Granby. Ils devront répondre à plusieurs accusations, dont celle de bris de conditions, puisqu'il leur était interdit de se trouver ensemble.

GUY VINCENT NE VEUT PLUS DE GAUDORD AU CONSEIL DES COMMISSAIRES DE VAL-DES-CERFS

« Qu'il démissionne »



Pour Guy Gaudord, il faut « toujours chercher à s'améliorer ».



PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — Guy Gaudord se retrouve à nouveau dans l'eau chaude.

Dans une lettre envoyée à *La Voix de l'Est* (à lire en page 8), le président de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Guy Vincent, demande que le candidat libéral dans la nouvelle circonscription de Granby quitte au plus vite le poste de commissaire scolaire qu'il occupe depuis 17 ans.

M. Vincent juge inconcevable que M. Gaudord prône l'abolition du conseil des commissaires tout en en faisant partie. « On ne peut pas avoir quelqu'un à côté de nous qui veut le démantèlement (du conseil) et qui encaisse son chèque », indique en entrevue le président de Val-des-Cerfs, lui aussi un commissaire élu.

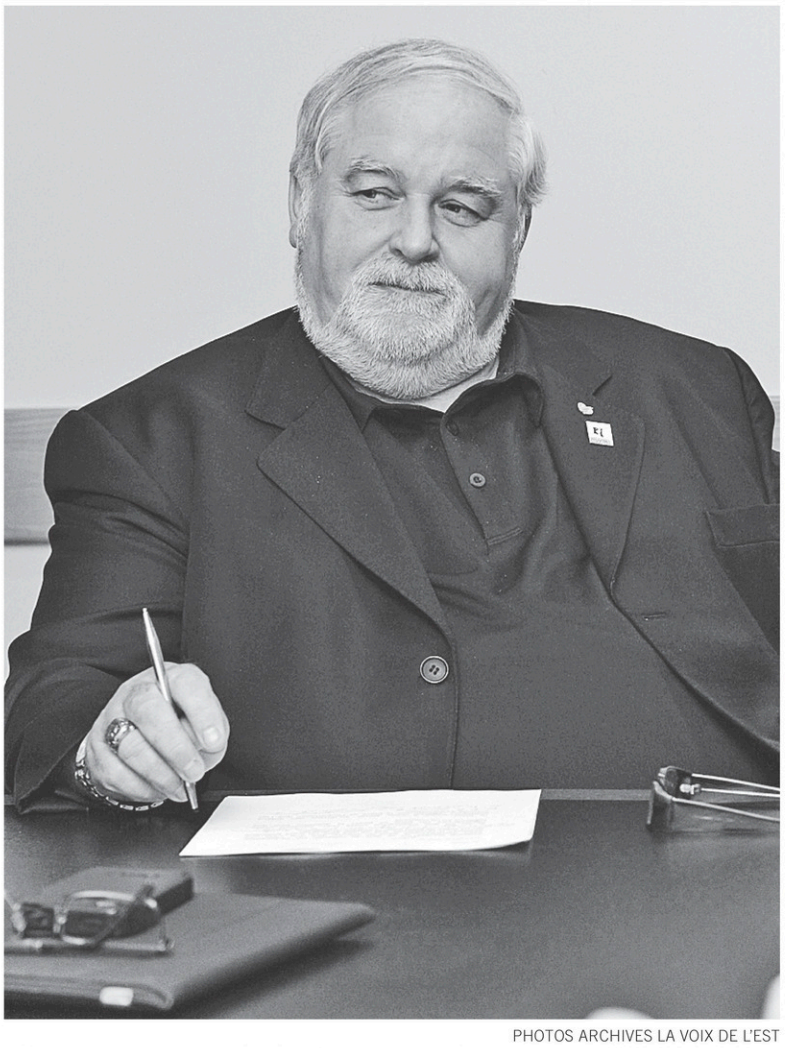
« Tu ne peux pas rester dans le clan que tu dénigres, dit M. Vincent. Qu'il démissionne. »

En entrevue le 17 juillet, une semaine après l'annonce de sa candidature, le représentant du Parti libéral du Québec a affirmé que les pouvoirs du conseil des commissaires et l'entretien des bâtiments devraient plutôt être dévolus aux maires au sein des MRC.

Et bien qu'il ait d'abord voulu représenter la Coalition avenir Québec, M. Gaudord s'est gardé de prôner l'abolition des commissions scolaires, comme la CAQ le suggère. Questionné sur cette ambiguïté, il a répondu que la position de la CAQ à ce sujet n'était pas claire.

Il a aussi été incapable d'identifier ses « convictions libérales » lorsque la question lui fut posée.

« Qu'on ne soit pas toujours d'accord avec les décisions du conseil des commissaires, ça va, mais il faut être d'accord avec le fait que l'entité existe », tonne M. Vincent, qui dénonce la situation à titre de commissaire seulement.



PHOTOS ARCHIVES LA VOIX DE L'EST

« Tu ne peux pas rester dans le clan que tu dénigres, dit le président de la commission scolaire du Val-des-Cerfs, Guy Vincent. Qu'il démissionne. »

> « On ne peut pas avoir quelqu'un à côté de nous qui veut le démantèlement (du conseil) et qui encaisse son chèque »
>
> — Guy Vincent

Gaudord laconique

Joint hier, M. Gaudord a d'abord promis de rappeler *La Voix de l'Est* à ce sujet, ce qu'il n'a pas fait. Il a fini par envoyer une courte lettre (à lire aussi en page 8) dans laquelle il s'adresse directement à M. Vincent. Il y écrit qu'il croit aux commissions scolaires, mais qu'« il faut toujours chercher à s'améliorer et à s'assurer que les citoyens en ont pour leur argent ».

« Avec la crise économique que nous avons vécue au cours des dernières années, il est primordial de voir à ce que chaque investissement procure le maximum de résultats », dit-il.

Il termine sa lettre en statuant cette fois-ci que « contrairement à la CAQ, nous ne voulons pas abolir les commissions scolaires ».

« Immoral »

Deux autres commissaires scolaires ont accepté hier de commenter la déclaration du candidat libéral. Pierre Lavoie, vice-président du comité exécutif, juge « inadmissible », « immoral » et « de mauvais goût » que M. Gaudord « ramasse son chèque de paie quand il veut prôner l'abolition du conseil ».

« Il devrait donner sa démission immédiatement », dit-il.

Marion d'Astou se fait plus nuancée. « Il devra répondre de ce qu'il a dit, mais j'estime M. Gaudord comme commissaire, dit la représentante de Lac-Brome. Il est capable de mettre ses culottes. J'aime son courage. »

Mais elle désapprouve l'idée d'abolir le conseil des commissaires. « C'est tellement spécifique une commission scolaire, ça prend des années pour en comprendre les rouages », dit M^me^ d'Astou.

Gaudord perd son directeur de campagne

GRANBY — À l'aube du déclenchement des élections, le directeur de campagne du candidat libéral Guy Gaudord claque la porte.

Dans un autre courriel laconique, M. Gaudord indique que « de nouvelles fonctions » au sein du parti ont été offertes à Gérald Barrette « pour lesquelles son apport aurait été plus efficace ». « Il a changé d'idée et nous respectons son choix », écrit-il.

Interrogé hier, Gérald Barrette, 70 ans, donne une autre version. Sa démission, effective depuis le 26 juillet, découle d'un « conflit de personnalité » avec M. Gaudord. Il a cependant refusé d'en dire davantage.

Originaire de Saint-Paul-d'Abbotsford, M. Barrette est militant libéral depuis plusieurs années. Il a aussi longtemps été représentant pour l'entreprise Christie, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

par Pascal Faucher

MÉTÉO

AUJOURD'HUI

Alternance de soleil et de nuages. 40 % de probabilité d'averses en après-midi avec risque d'un orage.

Max. 28 Min. 16

DEMAIN

Nuageux

Max. 29 Min. 14



Samuel, 9 ans, École de danse Hélène Gagné

SOMMAIRE

À ne pas répéter 10

Horoscope 14

Loterie 10

Jeux 15

Opinion 8

Petites annonces 16

Sports 19

POUR NOUS JOINDRE

La Voix de l'Est — 76, rue Dufferin Granby J2G 9L4

NUMÉRO GÉNÉRAL	450-**375-4555**
Abonnement et livraison	450-**375-4555, option 2**
Les Petites annonces	450-**375-8888**
Événements urgents	450-**375-9081**
Bell mobilité (gratuit)	**#172 667**
TÉLÉCOPIEURS	
Rédaction	450-**777-4865**
Publicité	450-**777-7221**
Petites annonces	450-**375-2195**
INTERNET	
Rédaction	**redaction@lavoixdelest.qc.ca**
Publicité	**publicite@lavoixdelest.qc.ca**
Annonces classées	**classees@lavoixdelest.qc.ca**

Prix du journal à la semaine
(taxes comprises) **Livraison**

par camelot ____ 4,17 $
par motorisé ____ 4,59 $



Faites-en l'essai dès aujourd'hui!

LaVoixdelEstSurMonOrdi.ca

Endurocross accumule les amendes

Granby lui refuse une permission spéciale pour sa compétition



MARIE-FRANCE LÉTOURNEAU

marie-france.letourneau@lavoixdelest.ca



PHOTOS JANICK MAROIS

Les organisateurs de l'Endurocross à Granby, Michel, Samuel et Jimmy Bérard, dénoncent la Ville qui ne leur permet pas de tenir leur compétition de motocross et de quatre-roues sur leur propriété du chemin Bousquet parce que le zonage ne permet pas ce type d'activité.

GRANBY — Le conflit entre la Ville de Granby et les organisateurs de l'événement Endurocross à Granby s'enlise. La compétition s'est déroulée le week-end dernier sur une propriété du chemin Bousquet pour une troisième année consécutive, sans avoir reçu l'aval de la Ville. Résultat : les organisateurs accumulent les amendes — 3000 $ à ce jour — et le dossier a été porté devant les tribunaux.

Les organisateurs, Michel Bérard ainsi que ses fils Jimmy et Samuel, ont contacté *La Voix de l'Est* hier pour dénoncer l'attitude fermée de la Ville. « On veut que ça bouge. Est-ce qu'on peut parler à quelqu'un, s'entendre sur quelque chose ? » a laissé tomber Jimmy Bérard.

Ce dernier affirme que les conseillers municipaux Yves Pronovost et Denis Choinière ont été contactés au cours des derniers mois. « Mais ils n'ont rien pu faire », dit-il. Michel Bérard note pour sa part avoir tenté de discuter avec le maire, Richard Goulet. Mais en vain. « On a toujours été tranquilles. Mais c'est assez », tonne M. Bérard.

Les épreuves tenues dans le cadre de l'Endurocross à Granby constituent l'une des étapes du championnat provincial de la Fédération des motocyclistes de sentiers du Québec. L'événement a réuni environ 1500 personnes sur le site samedi et dimanche, dont quelque 480 participants. La majorité d'entre eux ont campé sur place dans des véhicules motorisés.

Territoire agricole

Adeptes de motocross de longue date, les Bérard ont fait une première demande pour tenir leur événement sur leur vaste propriété du chemin Bousquet il y a cinq ans. Ils ont essuyé un refus, car ce type d'activité n'est pas permis en zone agricole. Durant deux ans, les compétitions se sont alors déroulées à l'Autodrome Granby. Mais le site était trop petit pour leurs besoins, explique Jimmy Bérard.

Il y a trois ans, ils ont malgré tout décidé de déménager leur compétition annuelle chemin Bousquet. Les premières amendes ont été émises. Et le dossier a été porté devant la Cour par les Bérard, qui contestent la position de la Ville. « Il y a 25 événements de motocross dans l'année et c'est toujours en territoire agricole. Ça se passe dans des villes de taille comparable à Granby, comme Sainte-Julie ou Joliette. On ne fait pas de quatre-roues en ville, à ce que je sache », fait valoir Jimmy Bérard.

Les Bérard ont récidivé l'an dernier, car le dossier n'avait pas progressé en Cour. Ce qui leur a valu de nouvelles amendes.

Il y a quelques mois, la Ville aurait fourni aux Bérard une liste d'endroits où ce type d'activité est permis sur le territoire. Étonnamment, un terrain boisé, propriété de la Ville, et situé... en face de la propriété des Bérard, a été évoqué. « On pourrait s'accommoder de cet endroit. On a demandé à la Ville si on peut l'utiliser. Mais on n'a jamais eu de réponse », dit Jimmy Bérard.

Retombées économiques

Dans les circonstances, l'Endurocross s'est déroulé au même endroit qu'au cours des deux dernières années, soit chez les Bérard. Un représentant de la Commission de protection du territoire agricole du Québec et un policier se sont présentés sur place durant la fin de semaine. Michel Bérard est convaincu que d'autres amendes seront émises.

« Donnez-nous une bonne raison, puis on va arrêter. Pourquoi Granby ne peut-elle pas nous permettre, comme d'autres villes le font, de tenir notre événement une fin de semaine par année ? Il y a juste eu une plainte (d'un citoyen) en cinq ans. Ce n'est pas comme s'il y en avait eu 20 », plaide Jimmy Bérard.

Son père, Michel, rétorque que certains événements, comme le Fun Fly (le spectacle d'avions modèles) dans le parc industriel et les voitures anciennes dans le parc Daniel-Johnson, font l'objet d'une permission spéciale. Pourquoi pas l'Endurocross ? questionne-t-il.

Rencontrés hier matin, des participants sur leur départ s'expliquaient mal l'attitude de la Ville. « Je ne sais pas qui est le maire ici. Mais il ne sait pas compter. On était avec une gang de 32 personnes. On est tous allés au restaurant. On a mis 200 $ d'essence ; des amis en ont mis 400 $. On est allés au Rona, au IGA et au dépanneur parce qu'il nous manquait des affaires. On vient à Granby quand il y a des courses, sinon on ne vient pas », ont dit Céline Corbeil et Stéphane Laroche de Saint-Jérôme.

« C'est clair que pour la Ville, le règlement doit être respecté. Pour l'instant, ils sont en contravention avec le règlement d'urbanisme. Mais nous sommes en pourparlers avec eux pour trouver un endroit où l'usage motocross est permis. Le service juridique a aussi été saisi du dossier », a commenté hier brièvement le directeur du service d'urbanisme, Dominic Desmet.



PHOTO STÉPHANE CHAMPAGNE

Grave accident sur le chemin Giard

Granby (MS) — En début de soirée hier, un jeune conducteur a perdu le contrôle de sa voiture avant de percuter violemment un poteau électrique sur le chemin Giard entre Granby et Roxton Pond. Selon les policiers, la vitesse serait en cause. La voiture de marque Nissan allait à près de 160 km/h sur une portion droite, mais vallonnée du chemin Giard où la limite de vitesse est de 70 km/h. Le conducteur aurait perdu la maîtrise de son coupé sport turbo, qui aurait par la suite fait plusieurs tonneaux franchissant un large fossé avant de terminer sa course sur le poteau. Deux équipes d'Hydro-Québec ont été dépêchées sur place afin de rétablir le courant et remplacer le poteau fracassé lors de l'impact. La circulation dans le secteur a été perturbée, une voie du chemin étant fermée toute la soirée pour permettre aux enquêteurs de reconstituer l'accident. Le jeune homme au volant de la Nissan a été grièvement blessé et repose aux soins intensifs à l'hôpital de Granby. On ne craindrait toutefois pas pour sa vie. Quant à l'auto, c'est une perte totale.

NOUVEAU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN À GRANBY

Un changement tout en douceur

MAXIME SAUVAGE
maxime.sauvage@lavoixdelest.ca



L'aménagement du terminus de la rue du Centre n'est pas encore terminé. Les bancs et l'éclairage devraient être installés d'ici quelques semaines.

GRANBY — Dévoilé le 28 mai dernier, le nouveau service de transports en commun de Granby, rebaptisé Transport urbain Granby, est offert depuis hier. Trois nouveaux trajets bidirectionnels, nord, sud et centre, des parcours plus rapides et un service de taxi-bus inédit, ce qui n'était jusqu'à maintenant qu'un concept a été mis à l'épreuve pour une première fois.

Le directeur des finances et l'un des principaux instigateurs de la réforme du transport en commun, Jean-Pierre Renaud, dresse un bilan très positif de ce premier test. « L'horaire des autobus a été respecté à la minute près et nous n'avons pas eu de plaintes du public ! »

Il ajoute que la journée d'hier a aussi permis de valider le nouveau logiciel qu'utilisent les répartitrices de Transport urbain Granby. Celui-ci a été spécialement conçu par une entreprise de la région pour répondre aux besoins de la ville de Granby.

Selon monsieur Renaud, il était à prévoir que les nombreux changements occasionnent une hausse des demandes d'information de la part des usagers. « Nous étions prêts, il est normal que des questions se posent, les habitudes des gens sont à refaire. »

C'est d'ailleurs pourquoi l'administration Goulet a décidé de donner le coup d'envoi du nouveau service à la fin juillet, l'une des périodes les plus calmes de l'année en ce qui a trait aux transports publics à Granby.

Appelée à commenter le déroulement de cette première journée, Jessyka Beauregard du service de Taxi-Bus soutient que la réponse des usagers a été au-delà des attentes. S'attendant à une vingtaine d'appels, c'est finalement plus d'une trentaine de personnes qui ont réservé le service de taxi qui permet d'être conduits, en taxi, au terminus le plus proche de chez soi pour ensuite poursuivre son déplacement en autobus.

La Voix de l'Est a d'ailleurs rencontré Jean-Noël Champagne un nouvel usager de ce service. Il a noté le plus grand confort qu'offrent les taxis et minibus par rapport aux vieux mastodontes qu'elles ont remplacés. Il s'est dit confiant que la vitesse du service augmentera par rapport à l'ancien.

M. Champagne, qui vit maintenant dans une résidence pour personnes âgées, croit que l'ajustement sera peut-être plus long chez cette portion de la clientèle. « Il faudra être patient avant de juger les changements », dit-il.

Attentes comblées

L'ambitieux projet augmentant de 60 % les heures de services et réduisant la durée des trajets à trente minutes plutôt qu'une heure semble avoir comblé les attentes de Nathalie Bertrand. Accompagnée de son fils Jean-Baptiste, la Granbyenne juge qu'il était temps qu'une ville de la taille de Granby se dote d'un service de transport en commun digne de ce nom.

Selon elle, l'ancien service était anachronique et très peu adapté aux besoins des résidants de Granby. « Ce n'était pas normal que ce service soit si mauvais, Granby ce n'est pas un petit village ! D'autant que c'est une ville qui compte beaucoup de personnes âgées ou à mobilité réduite. »

Au nouveau terminus secondaire situé aux Galeries de Granby, Éloi Brisson en était un autre qui se disait heureux des changements apportés. Aux prises avec des troubles de la vue, il admet qu'il devra tout de même s'adapter au nouveau minibus, car leur aménagement intérieur diffère grandement des anciens, mais comme bien d'autres, il les considère plus confortables. « Ça bardasse pas mal moins ! », résume-t-il.

Le mobilier urbain se fait attendre

Au coeur du renouveau du transport en commun de la ville, l'aménagement du terminus principal, rue du Centre, n'est toutefois pas achevé. Les travaux qui devraient s'accompagner d'une facture de 800 000 $ ne sont réalisés qu'en partie. « La signalisation a été installée, le paysagement, l'asphalte et les trottoirs sont faits et d'ici quelques semaines, on devrait recevoir les bancs, abris et installer l'éclairage », a précisé Jean-Pierre Renaud.



PHOTOS ALAIN DION

Jean-Baptiste Bertrand et sa mère Nathalie estiment qu'il était temps que Granby se dote d'un service de transport en commun digne de ce nom.



ENROCHEMENT ET REMBLAI AU LAC CHAMPLAIN

Québec sévit contre le camping Philipsburg

MICHEL LALIBERTÉ
michel.laliberte@lavoixdelest.ca

SAINT-ARMAND — Les propriétaires du camping Philipsburg à Saint-Armand devront enlever l'immense remblai qu'ils ont construit sur les rives et dans le lac Champlain.

Quatre ans après l'exécution de ces travaux illégaux, le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand, vient de signer un décret exigeant que les Entreprises Florent et Frères remettent le tout dans son état original. Tout doit être terminé le 30 septembre, stipule le document ministériel, un geste rarement posé ces dernières années par le titulaire de ce ministère.

Toute cette affaire remonte à la fin du mois de décembre 2007 alors que les Entreprises Florent et Frères procèdent à des travaux de remblai et d'enrochement sur les rives et dans le littoral du lac Champlain. Les travaux sont majeurs : le contenu de 25 à 30 camions à benne de pierres concassées et de trois à cinq voyages de pierres brutes, soit l'équivalent de 459 tonnes de pierres, calcule le MDDEP. Une rétrocaveuse a aussi été utilisée pour prélever du sable du lit de la rivière aux Brochets, dans un secteur considéré par le MDDEP comme une réserve écologique. Tous ces matériaux ont permis de construire un enrochement de 540 mètres carrés et un remblai d'une surface de 2060 mètres carrés. Tout ça sur les berges et dans le littoral du lac, conclut le MDDEP.

Les travaux ont été effectués sans l'autorisation du MDDEP. Les inspecteurs gouvernementaux sont intervenus en janvier 2008 à la suite d'une plainte.

En 2010, après l'émission de constats d'infraction, de semonces de la part du MDDEP et de tractations, les dirigeants de l'entreprise ont reconnu leur culpabilité à cette infraction ainsi qu'à une autre pour avoir exploité une section de leur camping en l'absence de réseaux d'aqueduc et d'égout conformes. Ils ont été condamnés à payer une amende de 6600 $ et défaire l'enrochement ainsi que le remblai en cause.



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

Le ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, Pierre Arcand vient de signer un décret exigeant que les Entreprises Florent et Frères remettent le tout dans son état original. Tout doit être terminé le 30 septembre, stipule le document ministériel, un geste rarement posé ces dernières années par le titulaire de ce ministère.

L'amende a été payée, mais les lieux sont demeurés tels quels.

« Ils considèrent que le dossier est clos », explique Renée Plamondon, porte-parole du MDDEP. « Ils ont payé l'amende et se disent que tout est réglé. »

Pour le MDDEP, il n'y a aucun doute. « Les travaux ont été faits dans le lac », soutient M^me^ Plamondon. D'où la volonté du Ministère d'intervenir.

Expropriation déguisée

André Florent reconnaît qu'il n'avait pas de certificat d'autorisation pour mener ses travaux. Copropriétaire de l'entreprise avec ses frères, M. Florent juge cependant que les travaux ont permis de stabiliser les berges. Qualifiant de « foutaise » les procédures du MDDEP, il accuse le gouvernement d'expropriation déguisée. « Ce n'est pas nous qui avons empiété dans le lac, c'est le lac qui a empiété chez nous », a-t-il expliqué hier soir lorsque nous lui avons parlé.

Les travaux, soutient M. Florent, visaient à protéger le lac. « Il y a eu beaucoup d'érosion, des inondations. Des arbres sont tombés. Avec les années, on a perdu beaucoup de terrain. »

Son frère Gaston soutient de son côté que les travaux n'ont pas été effectués dans le littoral. Ils ont été faits sur les berges et derrière la ligne des hautes eaux, contrairement aux prétentions du MDDEP, a-t-il insisté.

Pas question de défaire l'enrochement et le remblai, a indiqué Gaston Florent. Ses frères et lui consulteront leur avocats pour la suite des choses. Ils pourraient s'adresser à un juge pour faire reconnaître la légalité de leurs travaux, a-t-il dit.

Interrogée sur les intentions du MDDEP en cas de refus d'obtempérer des propriétaires du camping, M^me^ Plamondon a indiqué qu'une des options était que le MDDEP fasse exécuter les travaux lui-même et refile la facture aux responsables. « On a été très patients », a noté M^me^ Plamondon.

COUPABLE D'INFRACTIONS

La résidence funéraire Bessette mise à l'amende

PASCAL FAUCHER
pascal.faucher@lavoixdelest.ca

GRANBY — La résidence funéraire Bessette et fils, située dans la rue des Colombes, à Granby, est condamnée à 9770 $ d'amendes pour des infractions comptables.

L'entreprise a été reconnue coupable d'avoir contrevenu à la Loi sur les arrangements préalables de services funéraires et de sépulture. Elle a omis de déposer en fidéicommis, dans un délai de 45 jours suivant leur perception, des sommes reçues comme paiement pour de tels contrats.

Comme il s'écoule généralement plusieurs années entre la signature du contrat d'arrangements préalables et son exécution, « le dépôt auprès du fiduciaire des sommes perçues par la maison funéraire lors de la conclusion du contrat assure aux consommateurs la protection des sommes payées d'avance jusqu'au moment où les services seront rendus », précise l'Office de la protection du consommateur (OPC).

Par conséquent, la résidence Bessette écope d'amendes de 4885 $ tandis que son président, Raymond Bessette, doit également acquitter des amendes identiques.

« On est humain »

Joint hier, le directeur du service à la clientèle, Daniel Laliberté, reconnaît que l'entreprise a commis « une erreur administrative, un oubli » à l'été 2011. « On est humain, comme tout le monde », dit-il.

Selon M. Laliberté, les montants de trois dossiers ont été déposés deux jours trop tard. « Au moment où l'OPC est passée, nous avions déjà rétabli la situation, dit-il. Personne n'a perdu d'argent. »

Il accepte que la résidence Bessette doive payer les amendes. « On n'a pas à se cacher, on est d'accord avec la loi et on a corrigé la situation. C'est vraiment dommage parce que ce n'est pas notre politique (de faire ça) », dit M. Laliberté.

La résidence funéraire Bessette et fils a pignon sur rue depuis 13 ans à Granby et 41 ans à Waterloo et Valcourt. Il s'agit d'une première offense pour l'entreprise.





AVIS DE CORRECTION

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est produite dans l'édition du samedi 28 juillet 2012 à la page 38, rubrique 104, de La Voix de l'Est. Nous aurions dû lire que les portes ouvertes à **LA MONTÉE DES SEIGNEURS** aux **HABITATIONS DUCHESNEAU** étaient fermées ce dimanche et non ouvertes de 13 h à 15 h.

Nous nous excusons des inconvénients que cela a pu vous causer.

2985678

PROPOSITION DE LA CAQ SUR LES DROITS DE SCOLARITÉ

Un « compromis » dénoncé de toutes parts

MARTIN CROTEAU
La Presse

MONTRÉAL — La Coalition avenir Québec (CAQ) a proposé hier d'augmenter les droits de scolarité de 200 $ par année pendant cinq ans. Une solution que son chef, François Legault, présente comme un « compromis » pour dénouer le conflit étudiant, mais qui a été accueillie par un concert de dénonciations dans les milieux étudiant et politique.

Sur le campus de l'Université de Montréal, le chef caquiste a présenté huit candidats issus du milieu de l'éducation. Il en a profité pour dévoiler ses propositions pour mettre fin au bras de fer qui oppose Québec aux associations étudiantes depuis l'hiver.

La hausse serait moins élevée que celle décrétée par le gouvernement libéral qui est de 254 $ par année pendant sept ans. Elle ne s'appliquerait qu'à partir de janvier 2013, plutôt que cet automne. Après cinq ans, le coût des études continuerait d'augmenter en fonction de l'inflation.

« La majorité des Québécois reconnaissent que, devant le financement de nos universités, c'est nécessaire de hausser les droits de scolarité, a affirmé François Legault. Ce n'est pas responsable de dire qu'il faut les geler ou simplement désinvestir. »

Après cinq ans, donc, les droits de scolarité seraient plus élevés de 1000 $ par année sous un gouvernement caquiste. Ils grimperaient de 1778 $ au bout de sept ans avec un gouvernement libéral.

Selon le scénario envisagé par la CAQ, une partie de la hausse serait remplacée par une diminution du crédit d'impôt pour les études universitaires.

Plus difficile avec la CLASSE

M. Legault accuse le gouvernement Charest d'avoir sciemment entretenu le conflit étudiant afin de détourner l'attention des allégations de corruption qui pèsent sur lui. Il a bon espoir que ses propositions trouvent une oreille attentive chez les associations étudiantes modérées, soit la Fédération étudiante universitaire du Québec (FEUQ) et la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ).

En revanche, il n'exclut pas d'aller de l'avant sans l'aval de la CLASSE, qui prône la gratuité scolaire.

« Je pense que ça va être plus difficile avec la CLASSE, on se le dit parce que la CLASSE a fait un manifeste où elle demande la gratuité scolaire », a reconnu M. Legault.

M. Legault a appelé les étudiants à rentrer en classe à la mi-août, comme prévu. Il a aussi demandé au gouvernement Charest de suspendre les articles de la loi spéciale qui touchent le droit de manifester.

Les associations étudiantes ont toutefois rejeté en bloc les avances du chef caquiste. La hausse, même plus modeste, reste « très insatisfaisante » aux yeux de Martine Desjardins, présidente de la FEUQ. Elle s'explique mal le changement de cap de la CAQ, qui a appuyé le gouvernement Charest dans les premières semaines du conflit et qui a voté en faveur de la loi spéciale (78).

« M. Legault est un peu une girouette », a affirmé M^me^ Desjardins.

« Une hausse des droits de scolarité, même si elle est de 200 $, va diminuer l'accès aux études et, en bout de ligne, on va se retrouver avec moins d'étudiants sur les bancs universitaires et des étudiants plus endettés », a ajouté Éliane Laberge, présidente de la FECQ.

La CLASSE estime pour sa part qu'il serait « prétentieux » pour un éventuel gouvernement caquiste d'exclure ses représentants de la table des négociations, puisque ses membres constituent 70 % des étudiants en grève.

« Notre objectif pour cette année, c'est de bloquer la hausse totalement, a dit Camille Robert, co-porte-parole de la CLASSE. Ce n'est pas de se retrouver avec une hausse de 200 $ ou de 100 $. C'est de ne pas avoir de hausse du tout. »

« Incohérence » et « opportunisme »

Les adversaires politiques de M. Legault ont eux aussi dénoncé en choeur la proposition d'hier.

Le gouvernement libéral l'a accusé d'avoir modifié sa position par « opportunisme ». La ministre de l'Éducation, Michelle Courchesne, estime que la proposition d'hier ne réglera pas le conflit, car les associations étudiantes ne veulent rien de moins que la gratuité scolaire. « Ce n'est pas avec cette proposition-là qu'il va convaincre les associations étudiantes de rentrer, a-t-elle dit. Il n'a pas compris le conflit. »

Aux yeux du Parti québécois, la nouvelle prise de position de M. Legault témoigne de son « incohérence ». « C'est une démonstration hors de tout doute que la CAQ n'est pas prête à former le gouvernement », dénonce Sylvain Gaudreault, député de Jonquière.

QUE PROPOSENT LES PARTIS ?

PLQ
Hausse des droits de scolarité de 254 $ par année pendant sept ans
Entrée en vigueur de la hausse dès l'automne
Maintien de la loi spéciale (78)

PQ
Gel des droits de scolarité jusqu'à la tenue d'un sommet sur l'éducation
Advenant une hausse, celle-ci sera indexée au coût de la vie
Abolition de la loi spéciale

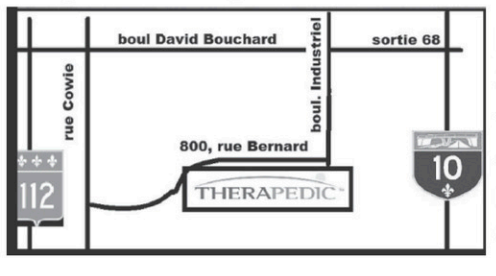
CAQ
Hausse des droits de scolarité de 200 $ par année pendant cinq ans
Application de la hausse à partir de janvier 2013
Suspension des articles de la loi spéciale qui limitent le droit de manifester



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

François Legault a proposé hier d'augmenter les droits de scolarité de 200 $ par année pendant cinq ans afin de dénouer le conflit étudiant.

THERAPEDIC™
USINE DE MATELAS
OUVERTE AU PUBLIC

Rencontrez nos conseillers
qui fabriquent
les matelas de vos rêves
à moitié prix
SERVICE DE LIVRAISON DISPONIBLE


LITERIE GIDDINGS LTÉE
800 Bernard, Granby
www.matelas.ca
450 378-7941
Du mardi au vendredi : de 8 h à 16 h 30
Samedi : de 8 h à 12 h
2962599

Président et éditeur : **Yves Lalonde**
Rédacteur en chef : **François Beaudoin**
Directeur de l'information : **Marc Gendron**

Au cœur de l'information régionale
Journal du matin fondé en 1935 et quotidien depuis 1945

Avis aux termes de la Loi sur les journaux et autres publications (L.R.Q. J-1)
Le quotidien La Voix de l'Est est publié et édité par
3 834 310 Canada inc. dont le siège social est sis
au 7, rue Saint-Jacques, Montréal (Québec) H2Y 1K9.
La Voix de l'Est est imprimée aux ateliers
de La Tribune, une division de Les Journaux Trans-Canada (1996) inc.,
sis au 1950, rue Roy, Sherbrooke (Québec) J1K 2X8.

Contestataires : quelles sont vos solutions ?



VALÈRE AUDY
COMMENTAIRE
valere.audy@lavoixdelest.qc.ca

Quelque 400 personnes manifestaient contre les grands projets énergétiques du Québec et des États américains voisins de même que sous les bannières d'autres causes à quelques heures de l'ouverture de la Conférence des premiers ministres des provinces de l'Est du Canada et des gouverneurs des États de la Nouvelle-Angleterre (Vermont, Maine, New Hampshire et Massachusetts) en fin de semaine à Burlington. Au même moment, quelques milliers de Japonais protestaient contre la remise en fonction de deux des réacteurs nucléaires dont on a cessé l'opération lors de la catastrophe de Fukushima.

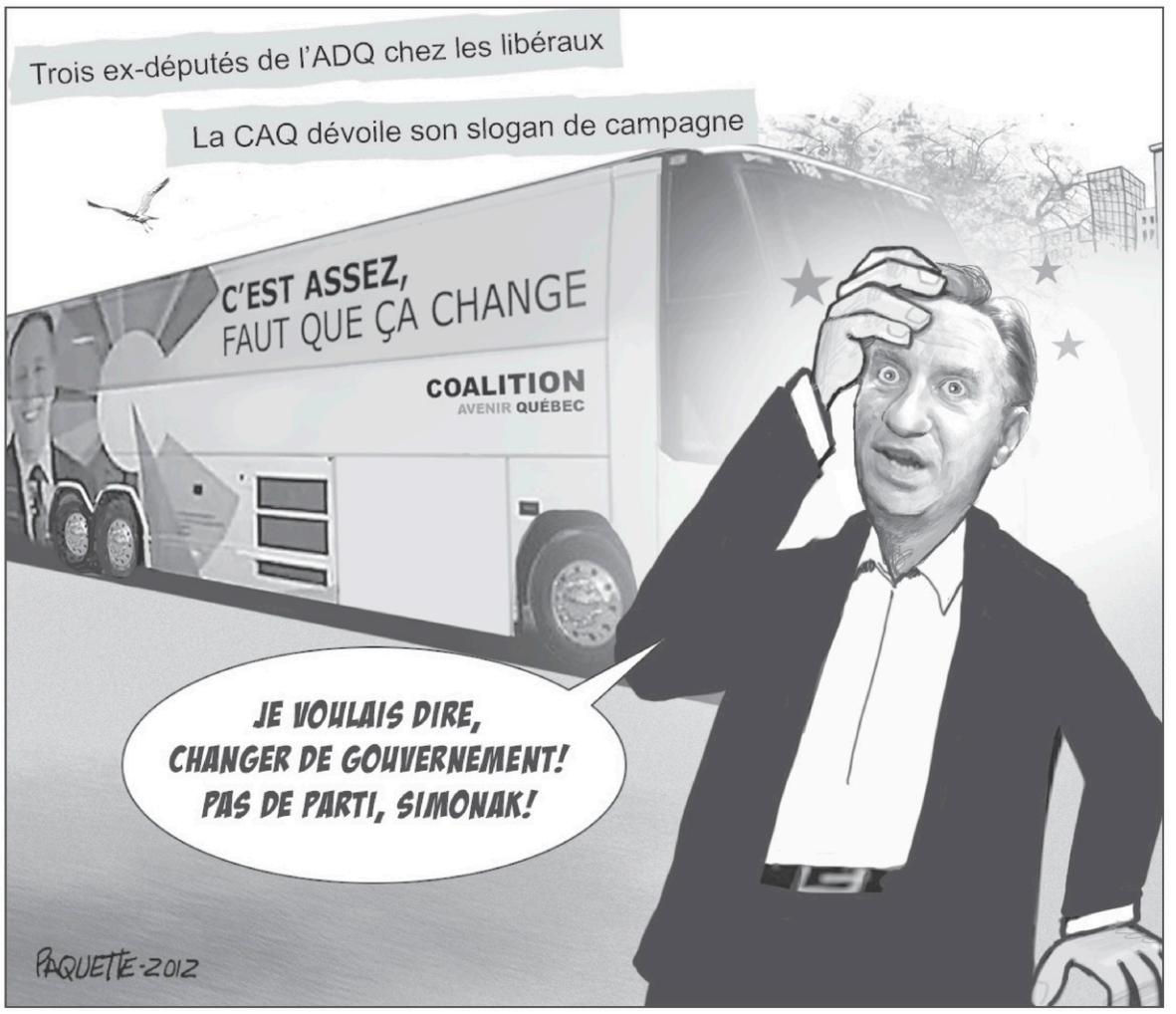
Ces manifestants relèvent, dans tous les cas, d'organisations environnementalistes ou altermondialistes. Leurs cibles sont multiples : l'environnement, l'énergie, les barrages hydro-électriques, les corridors pour lignes électriques, les éoliennes, le nucléaire, le pétrole, le Plan Nord, les compteurs intelligents, l'argent, les riches et le partage de leur richesse, l'entreprise privée, etc. Sans oublier les frais de scolarité, les représentants du carré rouge étant présents à Burlington, et, bien sûr aussi, le PLQ de M. Charest.

Les manifestants présents à Burlington, des Canadiens et des Américains, en ont contre Pipe-lines Montréal ainsi que la ligne électrique qui doit permettre à Hydro-Québec de desservir la Nouvelle-Angleterre. On ne veut pas du sale produit de l'Alberta à cause des dangers de fuites qui pourraient contaminer les terres et cours d'eau et de la bombe à retardement que son exploitation représente pour l'environnement au sens large du mot. Les lignes électriques aussi dérangent à cause des radiations et des corridors. Quant aux Japonais, leur cause tient à un séisme suivi de difficultés avec les centrales qui leur ont fait craindre le pire, eux qui connaissent déjà les ravages du nucléaire avec les bombes qui ont frappé Hiroshima et Nagasaki.

Le problème avec tous ces mouvements de contestation, c'est qu'ils sont contre tout, qu'ils n'ont aucune réaliste solution de rechange à proposer. Les reportages présentés sur la manifestation de Burlington n'avancent, de la part des participants, absolument rien. Même chose à Fukushima. Ça rappelle le débat qui revient chaque fois qu'il s'agit de construire une ligne de transport d'électricité au Québec. Alors que nous sommes incapables de nous passer de cette source d'énergie et que son économie n'est pas facile dans un pays froid comme le nôtre, on s'élève contre ses corridors. En plus des barrages. Pas toujours pour des motifs environnementaux. Même si on ne l'avoue pas, c'est souvent : pas dans ma cour. L'intérêt collectif passe dès lors au second plan.

Ce qui est aussi vrai aux États-Unis où on a besoin d'énergie pour se rafraichir en plus de se chauffer de même que pour opérer l'une des plus grosses machines industrielles, militaires et technologies du monde et où on dépend largement du pétrole et du nucléaire. Alors, est-ce qu'on en veut de l'énergie ou non ? Faudrait bien être réaliste. Quant au Japon, grand consommateur d'énergie, comment passer rapidement à un autre type d'énergie et lequel ? À la fois petit, populeux et des plus industrialisés, ce pays tire 38 % de son énergie de 54 réacteurs nucléaires. Impossible pour lui de se passer du nucléaire à court terme. Il faudra des décennies pour relever le défi qui s'y pose.

Certes, peut-on comprendre ceux qui rêvent d'un meilleur monde, d'une exploitation raisonnable et sécuritaire de nos ressources naturelles, du respect de l'environnement et d'un meilleur partage de la richesse. Nobles objectifs. Mais il faut en même temps trouver et proposer des alternatives à ce qu'on rejette ou condamne, cesser de démoniser les autres et leurs vues sur l'autel d'intérêts souvent personnels alors qu'on les affirme collectifs. Qu'on le veuille ou non, il y aura toujours des cailloux et des exigences avec lesquels il faudra composer sur la route de la vie. On ne peut pas, pour reprendre un dicton populaire, avoir le beurre et l'argent du beurre à la fois.



LA VOIX DES LECTEURS

Démissionnez, M. Gaudord

Dans la période récente de votre nomination comme candidat libéral dans le comté de Granby, M. Gaudord vous avez dit beaucoup de choses sans que l'on vous le demande et très peu lorsque la question vous fut posée. (Vous souvenez-vous de vos convictions libérales ?)

Mais malgré tout, j'en ai retenu une assez surprenante : votre suggestion d'abolir le conseil des commissaires. (Dans *La Voix de l'Est* du mercredi le 18 juillet 2012 sous la plume de M. Michel Laliberté)

Alors devant cette déclaration convaincante, je vous rappelle que vous êtes toujours commissaire scolaire, (vous avez dit depuis 17 ans) et il ne vous reste donc qu'à poser un geste « courageux » soit démissionner, car je vous rappelle que vous encaissez toujours votre rémunération de commissaire à la CSVDC au moment où j'écris ces quelques mots.

Quant à vous, dirigeants du Parti libéral, je ne savais pas que vous vouliez l'abolition des conseils de commissions scolaires : pas besoin de vous dire que mon vote ira à un autre parti politique avec une telle déclaration.

Et vous M. le candidat libéral Gaudord, n'ayez crainte. Si vous posez ce geste immédiatement en faisant parvenir votre démission au conseil des commissaires de la CSVDC, je serai le premier à le dire et l'écrire. Par contre, si vous ne le faites, pas je serai celui qui vous le rappellera et qui l'écrira à nouveau dans ce même journal.

Bon matin M. Gaudord.

Guy Vincent, commissaire à la Commission scolaire du Val-des-Cerfs
Granby

« Je crois aux commissions scolaires » — Guy Gaudord

M. Vincent,

Je tiens à vous rassurer : je comprends votre point de vue et vos inquiétudes concernant les commissions scolaires et je les partage.

Peut-être me suis-je mal exprimé lors de ma dernière allocution, et c'est pour cela que je tiens à réaffirmer que je crois aux commissions scolaires.

Je reconnais, tout comme le Parti libéral du Québec, le rôle important que jouent les commissions scolaires. Que ce soit pour l'entretien des bâtiments, l'organisation du transport scolaire, la gestion du personnel et j'en passe, le travail qu'elles effectuent permet d'assurer la qualité des services offerts aux étudiants. Je suis bien placé pour en parler, étant commissaire moi-même.

Cela dit, il faut toujours chercher à s'améliorer et à s'assurer que les citoyens en ont pour leur argent. Avec la crise économique que nous avons vécue au cours des dernières années, il est primordial de voir à ce que chaque investissement procure le maximum de résultats. C'est dans cette optique que le gouvernement libéral demande aux commissions scolaires à travers le Québec de fournir un effort supplémentaire et de réduire leurs dépenses tout en préservant la qualité des services offerts aux étudiants.

Contrairement à la CAQ, nous ne voulons pas abolir les commissions scolaires ; nous voulons améliorer leur gestion.

Au plaisir de travailler avec vous sous peu,

Guy Gaudord

POUR NOUS ÉCRIRE : opinions@lavoixdelest.ca

NISSAN

DÉCOUVRIR_

L'ÉVÉNEMENT

VAGUE DE CHALEUR NISSAN

LOCATION*

À PARTIR DE **0 %** | JUSQU'À **60 mois**

sur les modèles sélectionnés

OU

FINANCEMENT À L'ACHAT**

À PARTIR DE **0 %** | JUSQU'À **84 mois**

sur autres modèles sélectionnés

BLITZ ÉCLAIR

500 $ DE RABAIS ADDITIONNEL

sur modèles sélectionnés***

DU 27 AU 31 JUILLET



TITAN
CABINE DOUBLE 2012



VERSA
À HAYON 2012



BERLINE
ALTIMA 2012



ROGUE 2012

RABAIS À L'ACHAT AU COMPTANT†

14 500 $

Cette offre n'est pas combinable aux offres de financement à l'achat ou à la location.

VACANCES DE PAIEMENT MENSUEL††

TOUT L'ÉTÉ AU FINANCEMENT À L'ACHAT

SENTRA 2.0 2012

LOCATION*
147 $ / mois

0 % JUSQU'À 60 MOIS
avec 995 $ en comptant initial



Sentra SE-R 2012 illustrée

Visitez votre concessionnaire Nissan dès aujourd'hui ou consultez **nissan.ca** pour plus de détails.▲▲

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec

L'événement VAGUE DE CHALEUR NISSAN est en vigueur du 4 au 31 juillet 2012 et peut faire l'objet de changements sans préavis. Les offres de financement sont disponibles uniquement auprès de Nissan Canada Finance pour un temps limité, sont sujettes à l'approbation de crédit, sont exclusives et peuvent faire l'objet de changements sans préavis. Tous les prix incluent les frais de transport et de prélivraison, les taxes sur l'air climatisé (si applicable), les taxes sur les pneus, les rabais du manufacturier et les contributions des concessionnaires. Taxes, immatriculation et assurance en sus. Les modèles illustrés sont à titre indicatif seulement. Offres disponibles seulement chez les concessionnaires participants. Les concessionnaires peuvent fixer leurs propres prix et peuvent devoir commander ou échanger un véhicule. Visitez votre concessionnaire pour tous les détails. * L'offre de location jusqu'à 60 mois est applicable à la location d'une Sentra 2.0 2012 (C4LG52 AA00), transmission manuelle / Sentra SE-R 2012 (C4SG12 AA00), transmission CVT / Altima 2.5 S 2012 (T4RG12 AE00), transmission CVT. Mensualités de 147 $ / 234 $ / 300 $ pour un terme de 60 mois avec 995 $ / 0 $ / 0 $ en comptant initial ou échange équivalent et incluant 1 350 $ / 1 350 $ / 1 000 $ en rabais du manufacturier. Taux de location de 0 % / 0 % / 0 %. L'obligation totale de location est 9 828 $ / 14 020 $ / 18 013 $. Basé sur une allocation de 16 000 / 24 000 / 24 000 km par année avec 0,10 $/km supplémentaire. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de rabais à l'achat au comptant. ** L'offre de 0 % de financement à l'achat sur 84 mois est applicable à l'achat d'une Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00), transmission manuelle / Altima 2.5 S 2012 (T4RG12 AE00), transmission CVT. L'offre de 0 % de financement à l'achat sur 72 mois est applicable à l'achat d'un Rogue S à traction avant 2012 (W6RG12 AA00), transmission CVT. Exemple de financement basé sur un prix de vente de 15 510 $ / 26 108 $ / 25 143 $ à un taux de crédit de 0 % pour un terme de 84 / 84 / 72 mois. Bi-mensualités de 85 $ / 143 $ / 147 $ avec 0 $ / 0 $ / 2 250 $ en comptant initial ou échange équivalent. Toutes les offres sont basées sur 182 / 182 / 156 bi-mensualités et incluent des frais de crédit de 0 $ / 0 $ / 0 $ pour une obligation totale de 15 510 $ / 26 108 $ / 25 143 $. Cette offre ne peut être combinée à l'offre de rabais à l'achat au comptant. *** L'offre de 500 $ de rabais additionnel est en vigueur du 27 au 31 juillet 2012 et est offerte au financement à l'achat ou à la location ou à l'achat au comptant d'un des modèles neufs suivants : Versa à hayon, berline Altima, Rogue et Titan 2012 par l'entremise de Nissan Canada Finance (sujet à l'approbation de crédit). Le rabais est basé sur des dollars d'exploitation cumulables et sera déduit du prix négocié avant les taxes. Certaines conditions s'appliquent. Visitez votre concessionnaire participant pour tous les détails. † L'offre de 14 500 $ (incluant 500 $ de rabais additionnel) de rabais à l'achat au comptant est applicable uniquement aux modèles de Titan cabine double neufs 2012. Le rabais à l'achat au comptant sera déduit du prix négocié avant les taxes et ne peut être combiné à des taux subventionnés de financement à l'achat ou à la location. †† Le programme « vacances de paiement mensuel » s'applique uniquement au financement à l'achat d'un des modèles neufs suivants : Versa à hayon, berline Altima, Rogue et Titan 2012 acheté et livré entre le 20 et 31 juillet 2012. Les paiements différés ne sont pas disponibles sur les achats au comptant. Les mensualités sont différées pendant 60 jours et les contrats sont prolongés en conséquence. Les intérêts (le cas échéant) ne seront pas accumulés au cours des 30 premiers jours du contrat. Après 30 jours, les intérêts (le cas échéant) seront accumulés et l'acheteur devra (le cas échéant) payer mensuellement le capital et les intérêts à partir du 60e jour jusqu'au terme du contrat. Le consommateur sera requis de faire les paiements mensuels à compter du 60e jour jusqu'à la fin du contrat. Le paiement comptant, le dépôt de sécurité et les droits sur les pneus neufs sont payables à la signature du contrat. 1) Prix à l'achat de 15 510 $ (incluant 750 $ en rabais du manufacturier) pour la Versa à hayon 1.8 S 2012 (B5BG52 AA00), transmission manuelle / 20 510 $ (incluant 750 $ en rabais du manufacturier) pour la Versa à hayon 1.8 SL Sport 2012 telle qu'illustrée (B5RG52 SC00), transmission manuelle / 26 108 $ (incluant 1 000 $ en rabais du manufacturier) pour la berline Altima 2.5 S 2012 (T4RG12 AE00), transmission CVT / 32 908 $ (incluant 500 $ en rabais du manufacturier) pour le Rogue S à traction avant 2012 (W6RG12 AA00), transmission CVT / 35 643 $ (incluant 500 $ en rabais du manufacturier) pour le Rogue SL à traction intégrale 2012 tel qu'illustré (Y6TG12 AA00), transmission CVT. ▲▲ Chez les concessionnaires participants. Les noms, logos, slogans, noms de produits et noms des caractéristiques de Nissan sont des marques de commerce utilisées sous licence ou appartenant à Nissan Motor Co. Ltd. ou à ses filiales nord-américaines.



à ne pas répéter

POUR NOUS JOINDRE :
• TÉLÉPHONE : 450 375-4555
• COURRIEL : robert.leblond@lavoixdelest.ca

COLLABORATEUR : ROBERT LEBLOND

Que le temps file. Jocelyn Lemoyne, directeur général du Palace de Granby, en est déjà à sa 25e année à Granby. À ses débuts, si vous vous en souvenez, Jocelyn arborait une grosse barbe bien épaisse. Ce qui a changé maintenant ? Il a plus de cheveux gris, comme il me le racontait, affairé au kiosque de la billetterie de Musique en Vue récemment.

• • •

Le président d'honneur Denis Riel vous invite au 5e Blues de Farnham les 17 et 18 août au parc Conrad-Blain.

• • •

La très jolie Parise Ménard, experte en haute technologie, peut vous conseiller n'importe quand en équipement d'urgence... Surtout pour les téléphones d'urgence et les séchoirs à cheveux !

• • •

Jean-François Bérard, notre meilleur joueur de tennis à Granby, est devenu papa pour la première fois lundi lorsque Kim, sa conjointe, a accouché de la belle petite Amélie. Félicitations aux heureux parents !

• • •

Déjà août…passez-vous de belles vacances ? Dire que septembre (et la rentrée scolaire) est à nos portes !

• • •

Nathan Benjamin, Janie Lee Allen et Alexia Ménard-Richer, de Farnham, se souviendront longtemps de leur rencontre avec le légendaire Bobby Orr qui était de passage à Sherbrooke dans le cadre d'un programme de hockey.

• • •

La Société d'histoire de Missisquoi a prêté un ancien canon à la Société historique de Beaujeu, de Stanbridge East, qui est exposé à l'hôtel de ville dans le cadre du 200e anniversaire de la guerre canado-américaine. Le canon, qui a servi durant ce conflit, a été retrouvé dans les eaux de la rivière Yamaska en 1961. Le vice-président de la Société d'histoire Missisquoi, François Reid et le maire Yves Duteau, déguisé en major d'époque, invitent les citoyens à cette tranche d'histoire.

• • •

La prolifique auteure Louise Penny et l'ancien premier ministre du Canada Paul Martin ont participé au 3e festival de littérature de Knowlton. (Réponse de l'énigme : Trois rouets car il y a un trio de femmes qui file)

• • •

Après un succès de la 37e édition de l'International Bromont, Roger Deslauriers espère tenir les Jeux équestres mondiaux en 2018.

• • •

La Fondation québécoise du cancer a amassé la somme de 35 000$ grâce au tournoi de golf de la Rôtisserie St-Hubert de Bromont et les spectacles présentés au St-Hub. Le directeur général Daniel Camirand, la coordonnatrice Carole Simoneau et la chanteuse France D'amour ont présenté le chèque aux responsables.

• • •

On a inauguré le parc Jacques-Bonnette à Cowansville en mémoire de celui qui fut l'un des pionniers de la municipalité. Ce parc, axé sur l'ornithologie, a été fondé en l'honneur de celui qui fut aussi le président fondateur du club d'ornithologie de Brome-Missisquoi.

• • •

Sylvie Vandal, commissaire au Tourisme, nous informe que l'organisation CommercETourisme Granby_région a lancé la version mobile du site Internet www.tourismegranbyregion.com. Les mobinautes pourront y trouver toutes les informations utiles pour agrémenter leur séjour dans notre région. Les sections les plus populaires du site actuel y sont disponibles au bout des doigts ! Pour savoir : où se divertir, où se balader, où dormir, où manger ou encore pour obtenir plus d'informations ou faire une recherche, l'industrie touristique de notre région est désormais accessible en mode mobile !



Succès du hotdog don

Le hotdog don Kiwanis et Colonie de Vacances de Granby a été un grand succès. Au-delà de 2500 hotdogs et mille casseaux de frites ont été vendus, pour la jolie somme de 4516,68 $. Il faut remercier la présidente d'honneur Odile Ribard, le président du club Kiwanis Mike Bath, le coordonnateur de l'événement David Wright, notre bel italien Michel Ianantuono, président de la Colonie de vacances ainsi que les familles Plouffe et Rainville pour leur support.



Le temps de l'auto-cueillette

Jean-Claude Lefebvre, du Domaine des petits fruits, comme tous les autres producteurs de la région, s'attend à une bonne saison pour l'auto-cueillette des petits fruits. Allez cueillir vos antioxydants pour en faire provision toute l'année. Une belle activité familiale. Renseignements sur le site (www.domainepetitsfruits.net).



De bons conseils

Jessica Lapointe et monsieur Yves, associés au département de la peinture chez Home Depot, ne lésinent pas quand il s'agit de donner des explications, même que Jessica a mis sur papier la procédure de la teinte d'une terrasse. Demandez-lui... Pas moyen de se tromper, car avec elle, comme me le soulignent ses clients, tout va bien.



L'équipe gagnante

Félicitations à l'équipe féminine du club de golf MINER pour sa première place au tournoi annuel interclub régulier au club Longchamp de Sherbrooke. Bravo à Marie-Louise Côté, Lily Côté, Lucie Bellefleur, Marie-Guylaine Guénard, Denise Létourneau et Sylvie Verpast pour ce beau travail d'équipe.

À LA BLAGUE...

Un client demande au pharmacien :
-Je voudrais de l'arsenic pour ma belle-mère.
Le pharmacien le questionne :
-Avez-vous une prescription ?
-Non, mais j'ai son portait !

PETITE ÉNIGME...

Un trio d'enfants est en file. Un trio de femmes file. Un trio d'hommes se faufile. Un trio de chats roupille. Combien y a-t-il de rouets ? *(Réponse ailleurs dans cette page)*

BONNE FÊTE

Joyeux anniversaire de naissance à : Euclide Normand, Granby ; Gaétan Allard, Farnham ; Joseph Benjamin, Farnham ; Nicole Létourneau Lessard, Granby ; joyeux anniversaire de mariage Line Benoit et Stéphane Bergeron, Granby ; joyeux 23e anniversaire de mariage à Diane Larose et Henri Meunier, Roxton Pond ; joyeux 36e anniversaire de mariage à Francine et Marcel Brais, Dunham. (Pour souligner un anniversaire, il vous suffit d'appeler la veille entre 8 h et 12 h, du lundi au jeudi, au 450 375-4555, poste 255.)

compte sur moi
leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca
1 800 361-9643
415437



Résultats des tirages du : 2012-07-30

lotoquebec.com

Sprint 07 10 20 37 42

Loto Power 3 ♢ 7 ♡ 8 ♠ 9 ♡ D ♢

Triplex 07 15 17 19 40

Banco 02 04 11 12 19 20 21 23 25 26 32 34 39 42 43 49 50 57 62 67

La Quotidienne 3 977 4 9604

Astro Jour 27 - Mois OCTOBRE - Année 42 - Signe BALANCE

Extra 4735023

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

DÉCORATION d'intérieur
DÉCOR SIGNÉ SUZANNE
450 375-3571
suzannel@decorsigne.com

Jocelyne Cazin pressentie comme candidate de la CAQ

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Jocelyne Cazin a été approchée par le chef de la Coalition Avenir Québec en vue des prochaines élections. Elle se laisse jusqu'à aujourd'hui pour prendre une décision.

La journaliste et ex-animatrice confirme que si elle fait le saut en politique, ce sera avec la formation dirigée par François Legault. « Il a un programme intéressant. Je fais partie de ces gens qui croient qu'on en est rendu aux réformes et qu'on est obligé de changer des choses. On ne peut plus garder le système tel qu'il est actuellement », a-t-elle dit lors d'une entrevue téléphonique.

Mme Cazin veut consulter ses proches avant de prendre une décision. « C'est un gros investissement, c'est une grosse décision dans ma vie alors je ne veux pas prendre ça à la légère. Je trouve ça trop sérieux. »

« Je veux continuer à travailler pour une meilleure société, mais est-ce que c'est le véhicule de la politique qui est le bon véhicule ? Je suis dans ma réflexion », poursuit-elle.

Mme Cazin a plusieurs fois interviewé François Legault durant sa carrière de journaliste. Elle dit avoir été charmée par lui, l'été dernier, lors d'une entrevue qu'elle avait menée dans le cadre d'une émission de radio à Chicoutimi. Originaire des Laurentides, Mme Cazin affirme qu'elle n'a pas encore décidé où elle se présenterait si elle devenait candidate de la CAQ.

André Bouthillier se défend d'avoir choisi le PQ

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Le plus récent « candidat vedette » du Parti québécois (PQ), présenté en grande pompe vendredi par Pauline Marois elle-même, avait aussi été choisi comme candidat par la Coalition avenir Québec (CAQ) pour les prochaines élections. André Bouthillier, ami intime de François Legault, affirme avoir choisi le PQ à cause des positions de la CAQ sur la souveraineté et la loi spéciale (78).

M. Bouthillier, 60 ans, qui portera les couleurs du PQ dans la circonscription de Soulanges, à l'ouest de Montréal, devait se présenter pour l'équipe Legault dans Verdun, où il a vécu pendant plus de 25 ans. C'est lui-même qui a pris contact avec le parti, en octobre 2011, afin de manifester son intérêt.

Il précise n'avoir eu que quelques rencontres avec les dirigeants de la CAQ, toutes avant la période des Fêtes.

Entre-temps, l'équipe Legault avait choisi M. Bouthillier comme candidat dans Verdun. Un document annonçant sa candidature était même prêt à partir. « J'ai refusé, affirme le politicien en herbe. Je n'étais même pas au courant qu'il existait un document. » C'était au printemps, selon la CAQ.

La Coalition a d'abord reçu sa décision avec philosophie. « Il a dit vouloir se concentrer sur sa carrière », affirme l'attaché de presse Jean-François del Torchio . C'est toutefois avec surprise que l'équipe l'a vu intégrer les rangs péquistes. « Il avait lu notre programme et l'endossait, mais il défendra celui du PQ », note M. del Torchio.

André Bouthillier se défend. « Je ne suis pas opportuniste. Je me présente dans une circonscription qui est libérale depuis très longtemps . Ma candidature dérange la CAQ parce qu'elle aurait voulu m'avoir. »

CONSEILS et INFORMATION

Publireportage

OPTIQUE

Maryse Duhamel



par : Maryse Duhamel, opticienne d'ordonnances

LES MATÉRIAUX DES LENTILLES DE LUNETTES

Lors de l'achat de lunettes, la plupart des consommateurs pensent d'abord à la monture qu'ils choisiront: style, couleur, marque, etc. Le choix du matériau des lentilles est cependant tout aussi important. Il existe trois grands types de matériaux utilisés dans la fabrication des lentilles ophtalmiques: le verre, le plastique et le polycarbonate.

1. LE VERRE (MINÉRAL)

Autrefois, les lentilles minérales constituaient la seule option possible. En anglais d'ailleurs, le terme désignant les lentilles de lunettes est bien: «eyeglasses». Elles ont l'avantage d'être résistantes aux égratignures. Cependant, elles sont rarement utilisées de nos jours car elles sont nettement plus lourdes que celles en plastique. De plus, elles sont peu résistantes aux impacts, donc potentiellement dangereuses pour l'oeil en cas de bris. Une trempe thermique ou chimique augmente la résistance, mais elles demeurent moins sécuritaires que celles fabriquées avec d'autres matériaux.

2. LE PLASTIQUE (ORGANIQUE)

La très grande majorité des lentilles fabriquées au Québec sont en organique. Ce matériau est deux fois plus léger que le verre, il bloque les rayons UV jusqu'à 350 nm et est très résistant aux impacts. Comme sa surface est moins dure que celle du verre, il est impératif d'ajouter un traitement résistant aux rayures pour s'assurer d'une durée de vie intéressante. Des lentilles à haut indice de réfraction sont disponibles, permettant d'alléger les lentilles, de les amincir et de bloquer davantage les rayons UV. Ces lentilles organique à haut indice sont recommandées pour les fortes prescriptions et certains types de montures.

3. LE POLYCARBONATE

L'avantage principal de ce matériau est sa très grande résistance aux impacts: jusqu'à douze fois supérieure à celle de l'organique. C'est le matériau de choix pour toutes les lunettes de sécurité, de sport, pour les enfants et les individus qui ont un seul oeil fonctionnel. Ce sont des lentilles minces, très légères et qui offrent une bonne protection contre les rayons UV. Cependant, il s'agit aussi du matériau qui risque le plus de se rayer; donc, tous les fabricants ajoutent systématiquement un traitement résistant aux rayures pour pallier à cet inconvénient.

Les traitement antireflets et les teintes photochromiques (qui foncent au soleil) sont disponibles pour les trois types de matériaux.

L'opticien d'ordonnances vous conseillera sur le matériau qui vous convient le mieux en fonction de votre prescription, de vos activités, de votre budget et de la monture choisie.

Allez-y ! Profitez du beau temps ! Nous souhaitons tous pouvoir jouir d'un été ensoleillé. Appliquez un écran solaire si vous vous exposez au soleil, mais n'oubliez pas de protéger aussi vos yeux !

Centre opto de Granby
Carrefour Bouchard
220, rue St-Jude Nord,
angle David-Bouchard, Granby
450 372-1031 • centreopto.ca
2954684

SANTÉ AUDITIVE

Andréa Bissonnette



par : Andréa Bissonnette, audiologiste

L'évaluation de l'audition chez l'enfant

Tel que discuté dans la dernière chronique, il est primordial de vérifier l'audition de notre enfant dès le moindre doute. Le développement de l'enfant (langage, socialisation, apprentissages scolaires, etc.) en dépend. L'évaluation de l'audition d'un adulte ou d'un enfant de plus de 4 ans est très simple, car il peut nous signaler, en appuyant sur un bouton par exemple, lorsqu'il entend un son. Mais comment procéder avec de jeunes enfants? On doit évidemment rendre le tout un peu plus amusant pour capter l'attention de l'enfant.

Dès la naissance et jusqu'à l'âge de 6 mois, l'évaluation se fait à l'aide d'un instrument spécialisé et ne nécessite pas la participation de l'enfant. Nous discuterons plus en détail de ce type de dépistage auditif dans une future chronique.

Pour les enfants de 6 mois à 2 ans ½, on procède par renforcement visuel. L'enfant est assis dans une cabine insonorisée dans laquelle on lui présente différents sons à l'aide de haut-parleurs ou d'écouteurs. Lorsqu'il réagit à un son, on encourage sa réponse en lui montrant une image ou un personnage animé. L'enfant est donc conditionné à se tourner vers le personnage animé dès qu'il entend un son. En observant ses réactions, on peut ainsi s'assurer qu'il entend tous les sons et la voix, même à un volume très faible.

Pour les enfants de 2½ à 4 ans, le principe de base est similaire, mais on utilise le jeu. On apprend par exemple à l'enfant à placer une balle dans un panier ou un morceau de casse-tête dès qu'il entend un son. Les jeux utilisés sont très variés et peuvent être choisis en fonction des intérêts de l'enfant. On s'assure aussi qu'il entend bien des mots simples en lui demandant de pointer des images.

L'audiologiste possède également un équipement qui permet de vérifier l'oreille moyenne de l'enfant afin de déterminer s'il y a du liquide derrière le tympan (ex: otite), si le tympan est perforé, etc. Cet examen ne nécessite pas non plus la collaboration de l'enfant.

Il n'y a donc pas d'âge pour faire évaluer l'audition de votre enfant. En cas de doute ou par simple précaution, n'hésitez surtout pas à consulter un audiologiste. Une perte d'audition peut avoir d'importantes conséquences sur le développement de votre enfant.

Polyclinique de l'Oreille de l'Estrie
Andréa Bissonnette, audiologiste
66, rue Court, bureau 301, Granby
450 378-0334
2936863

MENTORAT

Monique Tremblay



par: Monique Tremblay, coordonnatrice au mentorat

Savoir décrocher, un luxe? L'été est court! Il faut en profiter ! Et comment?

En décrochant ! Le téléphone, l'ordinateur, l'agenda électronique… En cessant de se planifier des rencontres, des rendez-vous dans l'agenda, au moins quelques semaines à l'avance… En déléguant des tâches, démontrant ainsi la confiance envers notre équipe… En se magasinant des activités parfois négligées : sorties familiales, des soupers avec des amis perdus de vue, et surtout, prendre une pause !

Selon une recherche de Mme Sabine Sonnetag, de l'Université de Constance en Allemagne, relevé dans le Journal Les Affaires du 7 juillet dernier, « il est prouvé que la façon dont on récupère a des répercussions sur la manière dont on se sent au travail et sur notre performance. Autrement dit: pour atteindre son sommet de performance au travail, il faut se débrancher du travail ».

Il faut toutefois être réaliste, l'entrepreneur responsable de la performance de son entreprise, le travailleur autonome qui doit se développer un nouveau marché, ou un commerce qui compte sur la période estivale pour atteindre ses objectifs annuels, ces obligations ne peuvent attendre…

Un mentor accompagnera son ou sa mentoré(e) pour trouver l'équilibre nécessaire pour se ressourcer et décrocher, ne serait-ce que quelques heures !

Permettons-nous ces périodes estivales de repos pour être mobilisé(e) et performant(e) à notre retour au travail !

Pour plus d'information :
Monique Tremblay,
coordonnatrice au mentorat
450 372-6100, poste 223
mentorat@cchyr.com

Nos partenaires :

CLD Haute-Yamaska · CRÉ Montérégie Est · SANI ECO Ensemble, récupérons ! · artopex · RobiArt Photos · Réseau M

2974474 · 1804891

Tunnel Viger : Québec dépose une mise en demeure

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Le gouvernement du Québec réclame 3,45 millions de dollars au consortium qui était responsable des travaux lors de l'effondrement d'un paralume dans le tunnel Viger en 2011. Presque un an jour pour jour après l'événement, les firmes de génie-conseil Cima+, Dessau et SNC-Lavalin, qui étaient responsables des plans et devis, et l'entreprise Laco Construction, qui effectuait les travaux, sont visées par une mise en demeure.

Laco Construction avait pourtant été exonérée de toute responsabilité, en février dernier, par les experts indépendants mandatés par le gouvernement pour éclaircir les causes de l'effondrement. Dans leur rapport, les ingénieurs indiquaient que l'entreprise avait suivi à la lettre les plans et devis et qu'elle n'était donc pas responsable de l'effondrement. « Il y a eu une analyse et le ministère estime que Laco Construction a commis une faute. C'est donc pour ça qu'elle est visée par la mise en demeure », explique Guillaume Lavoie, conseiller en affaires publiques du ministère des Transports.

En plus de la somme exigée aux quatre entreprises, le gouvernement demande à Laco Constructin d'abandonner une réclamation de 1,8 million de dollars à son endroit. « La réclamation de 1,8 million avait été faite dans le cadre du contrat. C'est un processus qui existe dans les contrats avec le gouvernement du Québec. Une entreprise qui se sent lésée peut faire une réclamation au ministère des Transports », a indiqué M. Lavoie refusant toutefois de préciser les détails de cette réclamation.

Plusieurs fois dans la mise en demeure obtenue par *La Presse*, le gouvernement cible la négligence des quatre entreprises.

« Le Consortium a conçu des plans et devis affectés de déficiences graves, qui ne respectaient pas les normes spécifiquement prévues au contrat pour la conception de travaux sécuritaires », indique la mise en demeure.

Le gouvernement critique également Laco Construction qui aurait dû détecter que la structure ne supporterait pas le poids du paralume durant les travaux.

Le 31 juillet 2011, en pleines vacances de la construction, un paralume de béton s'était effondré sur la chaussée de l'autoroute 720 à 9 h 20 du matin. Heureusement, la circulation était moins dense qu'en semaine et personne n'avait été blessé.

Les experts indépendants ont conclu que la paroi du tunnel avait été affaiblie par les travaux d'hydrodémolition qui étaient en cours et qu'elle n'était pas assez solide pour supporter le poids du paralume de béton de 25 tonnes.

Les quatre entreprises ont jusqu'au 27 août pour émettre un chèque au gouvernement et faire ainsi annuler la réclamation.

CCQ : retour au travail à temps pour les élections

MONTRÉAL (LA PRESSE) — Après huit semaines de grève, les employés de la Commission de la construction du Québec (CCQ) ont entériné à 98 % hier l'entente de principe intervenue avec la partie patronale, juste à temps pour le déclenchement probable des élections.

« Cette entente a été possible grâce à la détermination et à la ténacité des salariés et au travail du médiateur spécial. L'employeur avait 189 demandes qu'on a fait effacer ! », s'est réjoui Serge Cadieux, président du syndicat.

Les employés ont accepté de modifier leur régime de retraite pour en réduire les coûts, mais conservent plusieurs acquis qui leur étaient chers, explique M. Cadieux.

L'entente de principe doit être acceptée par le conseil d'administration de la CCQ, ce qui ne serait qu'une formalité, selon plusieurs personnes proches du dossier. Les grévistes devraient être de retour au travail le 8 août.

L'entente survient à la veille d'un déclenchement probable d'élections. Les grévistes auraient pu se mêler de plusieurs dossiers chers au gouvernement sortant pendant la campagne. Les employés de la CCQ ont notamment un rôle crucial à jouer dans l'abolition du placement syndical sur les chantiers de construction.

L'organisme sera aussi beaucoup sollicité avec l'avènement des grands chantiers de construction du Plan Nord de Jean Charest. Certains de ses enquêteurs collaborent par ailleurs aux enquêtes de l'Unité permanente anticorruption.

Le gouvernement ne finance que 7 % des dépenses de la CCQ. Le reste est assuré par les travailleurs et les employeurs de l'industrie de la construction. Toutefois, c'est le gouvernement qui nomme le dirigeant de l'organisme.

ORLANDO LS

LOCATION 60 MOIS
265 $[1] PAR MOIS 0 $ DE COMPTANT
COMPREND LE TRANSPORT

FINANCEMENT À L'ACHAT
0 % JUSQU'À 60 MOIS[2]

- Consommation d'essence de 6,7 L/100 km sur route[3]
- Meilleur rendement énergétique sur route de tous les 7 places[4]
- Plus d'espace pour les passagers que dans la Mazda5, la Rondo et la Journey[5]





EQUINOX LS

FINANCEMENT 84 MOIS
329 $[2] PAR MOIS 0 % 0 $ DE COMPTANT

PRIX À L'ACHAT
27 699 $[2]
COMPREND LE TRANSPORT ET LA TAXE DE CLIMATISATION

- Meilleur rendement énergétique sur route que les CR-V, RAV4 ou Santa Fe[6]
- Choix sécuritaire par excellence pour 2012 selon l'IIHS[7]
- « Meilleur achat » de Consumers Digest trois années de suite



GM Canada LA MEILLEURE PROTECTION AU PAYS 5 ANS 160 000 KM* • GARANTIE LIMITÉE SUR LES COMPOSANTS DU GROUPE MOTOPROPULSEUR • ASSISTANCE ROUTIÈRE • TRANSPORT DE COURTOISIE
* SELON LA PREMIÈRE ÉVENTUALITÉ. CAMIONS POIDS MOYEN EXCLUS. DÉTAILS SUR LA GARANTIE LIMITÉE CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE.

CHEVROLET, ET FIER DE L'ÊTRE.
offreschevrolet.ca

L'Association des concessionnaires Chevrolet du Québec suggère aux consommateurs de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée, réservées aux particuliers et s'appliquant aux modèles 2012 neufs suivants : Orlando (1PJ75/1SA) et Equinox (1LF26/1SA). Les modèles illustrés peuvent comprendre certaines caractéristiques offertes en option à un coût additionnel. Transport (1 495 $) et taxe de climatisation (100 $, le cas échéant) inclus. Immatriculation, assurance, frais liés à l'inscription au RDPRM, droits et taxes en sus. 1. Taux à la location de 1,65 % pour Orlando avec paiements mensuels basés sur une location de 60 mois. Sur approbation de crédit de la Financière GM. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles du Canada. Limite annuelle de 20 000 km ; 0,16 $ par kilomètre excédentaire. Un versement initial, un échange et/ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les versements mensuels peuvent varier selon la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Certaines conditions s'appliquent. 2. Prix à l'achat de 21 390 $ pour Orlando et de 27 699 $ pour Equinox. Financement à l'achat de 0 % pendant 60 mois pour Orlando et pendant 84 mois pour Equinox. Sur approbation de crédit des Services de financement auto TD, de la Banque Scotia ou d'Ally Crédit. Les taux des autres institutions financières varient. Un versement initial, un échange ou un dépôt de sécurité peuvent être requis. Les mensualités et le coût d'emprunt varient selon la somme empruntée et la valeur du versement initial ou du véhicule d'échange. Exemple Equinox LS : total de 84 paiements effectués par mois, basé sur un financement de 27 699 $ à un taux annuel de 0 %, le paiement mensuel est de 329 $ pour 84 par mois. Le coût d'emprunt est de 0 $, et l'obligation totale est de 27 699 $. L'offre ne comporte aucun paiement d'intérêts. L'offre s'adresse uniquement aux particuliers admissibles. Certaines conditions s'appliquent. 3. Cotes de consommation de carburant de la Chevrolet Orlando LS 2012 équipé d'un moteur de 2,4 L et d'une boîte manuelle 6 vitesses. Selon le Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 4. Le rendement énergétique du Chevrolet Orlando 2012 avec moteur de 2,4 L et boîte manuelle 6 vitesses et des véhicules de la concurrence est basé sur les données publiées dans le Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 5. Selon les données les plus récentes sur la concurrence. 6 Chevrolet Equinox TA équipé d'un moteur 4 cylindres ECOTEC de 2,4 L de série. Rendement énergétique selon le Guide de consommation de carburant 2012 de Ressources naturelles Canada. Votre consommation réelle de carburant peut varier. 7. Pour en savoir plus, visitez iihs.org/ratings. © Le sceau Best Buy est une marque déposée de Consumers Digest Communications, LLC, utilisée sous licence. Ces offres sont exclusives aux concessionnaires du RMAB Québec (excluant la région de Gatineau - Hull) et ne peuvent être combinées avec aucune autre offre ni aucun autre programme incitatif d'achat, à l'exception des programmes de La Carte GM, de prime pour étudiants et de GM Mobilité. La GMCL se réserve le droit de modifier, de prolonger ou de supprimer ces offres pour quelque raison que ce soit, en tout ou en partie, à tout moment et sans préavis. Le concessionnaire peut vendre ou louer à un prix moindre. Une commande ou un échange entre concessionnaires peut être requis. **Pour de plus amples renseignements, passez chez votre concessionnaire, composez le 1 800 463-7483 ou visitez gm.ca.**

SIRIUS RADIO SATELLITE
12 MOIS GRATUITS D'ABONNEMENT

Les Recrues DODGE

L'ÉVÉNEMENT

POLE POSITION

DODGE



Dodge Journey SXT 2012 montré**

EN TÊTE DU PELOTON

LE MULTISEGMENT LE PLUS VENDU AU PAYS√

283 CH
48 CHEVAUX DE PLUS□

38 MPG△
7,5 L/100 KM
SUR ROUTE
0,5 L DE MOINS AUX 100 KM□

DODGE JOURNEY SE 2012

À PARTIR DE :

19 995 $‡

LE PRIX COMPREND 2 000 $Ω DE REMISE AU COMPTANT, LES FRAIS DE TRANSPORT ET LA TAXE SUR LA CLIMATISATION.

OU CHOISISSEZ

DES PAIEMENTS DE
59 $±
PAR SEMAINE POUR 96 MOIS
FRAIS DE TRANSPORT ET TAXE SUR LA CLIMATISATION INCLUS

AJAC www.ajac.ca
MEILLEUR UTILITAIRE/ MULTISEGMENT DE MOINS DE 35 000 $ EN 2012 SELON L'AJAC
ASSOCIATION DES JOURNALISTES AUTOMOBILE DU CANADA

TOP SAFETY PICK 2012
«MEILLEUR CHOIX SÉCURITÉ» SELON L'IIHS

OU CHOISISSEZ

DODGE JOURNEY SXT 2012

- Nouveau V6 Pentastar^MC de 3,6 L à VVT de 283 ch
- Transmission automatique 6 vitesses
- Phares antibrouillards
- Deux sorties d'échappement chromées
- Alarme de sécurité
- Suspension sport
- Roues d'aluminium de 17 po

OBTENEZ
UN TAUX DE FINANCEMENT À L'ACHAT DE
4,99 %
JUSQU'À 96 MOIS±

ÉCONOMISEZ 1 500 $ EN FRAIS DE TRANSPORT
SUR UNE QUANTITÉ LIMITÉE DE 300 VÉHICULES SXT SÉLECTIONNÉS✣

OU

PROFITEZ D'UN BONI SUPPLÉMENTAIRE DE 1 000 $
SUR UNE QUANTITÉ LIMITÉE DE 1660 VÉHICULES SXT ET R/T SÉLECTIONNÉS (EXCLUANT LES MODÈLES SXT AVEC «ÉPARGNEZ LE TRANSPORT»)°

CHOIX DE MOTEUR 4 CYLINDRES OU V6, AMÉNAGEMENT DE 5 OU 7 PLACES, TRACTION OU TRANSMISSION INTÉGRALE



PARTICIPEZ AU CONCOURS ***EN PISTE AVEC DODGE DART***
Du 16 juillet au 12 août 2012

Courez la chance de gagner l'une des toutes premières
DODGE DART 2013
et recevez vos clés des mains d'Andrew Ranger∞.

Détails et inscription au **www.vtele.ca/concours/dart**



PASSEZ CHEZ VOTRE CONCESSIONNAIRE CHRYSLER | JEEP_MD | DODGE | RAM DU QUÉBEC
www.dodge.ca/offres

MOINS D'ESSENCE. PLUS DE PUISSANCE. UNE VALEUR SÛRE.
15 MODÈLES QUI CONSOMMENT 8,1 L / 100 KM (35 MPG) OU MOINS.

RAM DODGE CHRYSLER Jeep MD

SCANNER ICI POUR PLUS D'OFFRES

« Moins d'essence. Plus de puissance. Une valeur sûre. » est une comparaison entre les gammes complètes 2012 et 2011 de Chrysler Canada. L'affirmation 8,1 L/100 km ou moins est basée sur les estimations de consommation d'essence réelle de votre véhicule peut varier selon vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. Voyez votre concessionnaire pour des précisions supplémentaires sur le programme *ÉnerGuide*. **Le consommateur avise tit les petits caractères :** ‡, ±, ✣. Les offres de cette annonce s'appliquent à la livraison au détail des modèles neufs sélectionnés achetés entre le 14 et le 31 juillet 2012 auprès des concessionnaires participants et peuvent être modifiées ou prolongées sans préavis. Le transport (1 500 $) et la taxe sur le climatiseur (le cas échéant) sont compris dans le prix d'achat. Aucuns frais supplémentaires ne seront ajoutés aux prix tout inclus des véhicules annoncés. L'immatriculation, l'assurance, les droits sur les pneus neufs (15 $) et les taxes applicables sont en sus et seront exigés à la livraison. Le concessionnaire peut devoir échanger ou commander un véhicule. Le concessionnaire peut vendre à prix moindre. Un acompte peut être demandé. Voyez votre concessionnaire pour les détails et conditions. ‡ Le prix d'achat s'applique au Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F) : **19 995 $**. Le prix d'achat comprend, le cas échéant, une remise au comptant. Ω Les remises au comptant (Dodge Journey SE 2012 : 2 000 $) sont offertes sur la plupart des modèles neufs 2012 et sont déduites du prix négocié avant l'application des taxes. ± Le taux de financement à l'achat de 4,99 % jusqu'à 96 mois est offert aux clients admissibles sous réserve de l'approbation de crédit par la RBC Banque Royale, la Banque Scotia, Financement Auto TD et Ally Crédit Canada sur la plupart des modèles Chrysler, Jeep, Dodge et Ram 2011 et 2012. Exemples : Dodge Journey SE 2012 (JCDH49 + 22F)/Dodge Journey SXT 2012 (JCDH49 + 28K) avec un prix d'achat de **19 995 $/24 455 $** financé à un taux de 4,99 % pour 96 mois sans aucun acompte équivaut à 416 paiements hebdomadaires de 58,32 $/70,82 $, des frais de crédit de 4 266,12 $/5 006,12 $ et une obligation totale de 24 261,12 $/29 461,12 $. ** Prix du modèle montré : Dodge Journey SXT 2012 (JCDP49 + 28K) : **24 455 $**, incluant une remise au comptant de 2 000 $ et une remise « Épargnez le transport » de 1 500 $. Les modèles montrés peuvent différer légèrement des modèles qui seront commercialisés au Canada. ✣ L'offre « Épargnez le transport » s'applique aux modèles Dodge Journey R/T 2012. L'offre n'est pas applicable aux Dodge Journey SE et SE Plus 2012, ni aux modèles SXT bénéficiant de l'offre « Épargnez le transport ». Jusqu'à épuisement des stocks. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. ° Le boni au comptant de 1 000 $ s'applique aux modèles Dodge Journey SXT et R/T 2012 neufs sélectionnés et est déduit du prix négocié après l'application des taxes. Les quantités sont limitées à 1 142 Dodge Journey SXT 2012 et à 518 Dodge Journey R/T 2012 (JCDP49 + 28K) offerts par l'entremise des concessionnaires du Québec participants. La remise de 1 500 $ pour les frais de transport est un incitatif du fabricant et sera déduite du prix négocié avant les taxes. Les quantités sont limitées à 300 Dodge Journey SXT 2012 sélectionnés. Jusqu'à épuisement des stocks. Voyez votre concessionnaire pour tous les détails. " Le boni au comptant participant pour les détails et conditions. Δ Données basées sur le *Guide de consommation de carburant 2012* de Ressources naturelles Canada (RNCan) pour le modèle Dodge Journey SE 2012 avec moteur 4 cylindres de 2,4 L et transmission automatique 4 vitesses. Consommation de 7,5 L/100 km (38 mpg) sur autoroute et 10,8 L/100 km (26 mpg) en ville. Les méthodes d'essai utilisées sont celles de Transport Canada. La consommation d'essence de votre véhicule peut varier selon vos habitudes de conduite et d'autres facteurs. □ Comparé au modèle Dodge Journey 2010 avec moteur V6 de 3,5 L. √ Affirmation basée sur les données de R. L. Polk Canada, Inc. relativement aux immatriculations de nouveaux véhicules totales enregistrées dans la catégorie des multisegments pour Chrysler au Canada entre janvier et octobre 2011. ∞ SIRIUS et le logo du chien sont des marques déposées de SIRIUS Satellite Radio Inc. MD Jeep est une marque déposée de Chrysler LLC et utilisée sous licence. **Coop publicitaire des concessionnaires Chrysler • Jeep_MD • Dodge • RAM**

Horoscope


Lion

du 23 JUILLET au 23 AOÛT

Les petites modifications peuvent avoir plus d'impact à long terme que les transformations radicales et subites. En cette étape anniversaire, l'influence du Soleil et de Mercure en Lion peut se traduire par tout un éclair de génie. Votre contribution est essentielle, même si les autres oublient de le mentionner. Ce n'est pas le temps de vous désintéresser d'un projet communautaire.


Vierge

du 24 AOÛT au 22 SEPTEMBRE

Les personnes qui ont l'habitude d'atermoyer sont les plus susceptibles d'être aux prises avec le stress. Malgré ses carrés avec Mars et Saturne en Balance, la Lune en Capricorne vous encourage à vous occuper immédiatement des tâches qui vous incombent, même s'il serait tentant de les reporter au lendemain. Le résultat d'une récente initiative devrait vous amuser.


Balance

du 23 SEPTEMBRE au 23 OCTOBRE

Au carré de Mars et de Saturne en Balance, la Lune en Capricorne pourrait miner votre combativité. Pour vous motiver, il faudra vous entourer d'individus déterminés dont l'optimisme est inébranlable. Parallèlement, le soutien de Vénus en Gémeaux éveille vos aptitudes créatrices et votre sens de l'esthétique. C'est le temps d'impressionner quelqu'un avec votre savoir-faire.


Scorpion

du 24 OCTOBRE au 22 NOVEMBRE

Vous gagnerez à prendre le temps de structurer votre mardi avant de vous lancer dans l'action. Chaque minute consacrée à planifier vos activités vous épargnera du temps par la suite et permettra de maximiser votre performance ainsi que votre rendement. La persévérance n'est pas une longue course, mais une succession de petites courses.


Sagittaire

du 23 NOVEMBRE au 21 DÉCEMBRE

L'intégrité rapporte toujours de bons dividendes. Étant donné qu'il est impossible de plaire à tout le monde et de faire l'unanimité, il n'est pas réaliste d'envisager des compromis excessifs en vue d'acquérir une plus grande approbation publique. Vous pouvez récolter suffisamment d'appuis auprès des gens qui partagent vos vues sans devoir mettre de l'eau dans votre vin.


Capricorne

du 22 DÉCEMBRE au 20 JANVIER

À la négative, le carré de la Lune en Capricorne avec Saturne en Balance peut mener au conflit interne et au repli sur soi. C'est une tendance à laquelle vous devriez essayer de résister, car à la positive, la présence Lunaire devrait vous aider à approfondir vos liens en développant davantage d'intimité. Vos relations brilleront davantage par leur qualité que par leur quantité.


Verseau

du 21 JANVIER au 19 FÉVRIER

Tous les domaines de la vie peuvent grandement bénéficier de votre sens de l'organisation, de votre rigueur et de votre dévouement envers vos responsabilités. Voici venu le temps de mettre de l'ordre dans vos affaires et de prendre de l'avance. Il s'en suffit de peu pour conserver votre avantage ou pour prendre le dessus sur votre adversaire ou compétiteur principal.


Poissons

du 20 FÉVRIER au 20 MARS

Faites très attention aux paroles que vous vous adressez car quelqu'un de très important les écoute: vous! Neptune en Poissons veut vous démontrer que vos propres affirmations positives exercent une influence déterminante sur votre disposition face aux évènements et votre capacité de réussir. C'est nulle autre que votre attitude qui détermine la qualité de vos réalisations.


Bélier

du 21 MARS au 20 AVRIL

Au carré de Mars et de Saturne en Balance, la Lune en Capricorne pourrait vous placer dans une situation quelque peu embarrassante. Cependant, un malaise ressenti disparaîtra aussitôt que vous oserez discuter franchement des éléments qui ne sont pas clairs. Si vous vous empêchez de parler par crainte de déplaire à quelqu'un, c'est vous-même qui risquez d'en subir les contrecoups.


Taureau

du 21 AVRIL au 20 MAI

La Lune encore en Capricorne, Signe de Terre ami du vôtre, aura pour effet de vous ouvrir des portes. Par conséquent, la plupart de vos démarches devraient s'effectuer plus facilement, notamment celles qui se rapportent à la bureaucratie et aux affaires légales. Profitez de ce climat favorable pour émettre des propositions, réitérer une demande ou soumettre une candidature.


Gémeaux

du 21 MAI au 21 JUIN

La présence de Jupiter et de Vénus en Gémeaux a tendance à vous faciliter l'existence et à vous accorder certaines chances. Toutefois, les privilèges dont vous bénéficiez gagneront probablement à demeurer sous silence, le fait de les publiciser risquant essentiellement d'éveiller la jalousie. Plus concrètement, une acquisition peut transformer agréablement vos moments de loisirs.


Cancer

du 22 JUIN au 22 JUILLET

La Lune en Capricorne, face au Cancer, peut favoriser la reconnaissance publique et le succès social, et vous pourriez avoir l'occasion de faire une percée dans un domaine qui vous importe. Les individus avec lesquels vous avez certains différends seront prêts à se joindre à vous pour faire avancer une cause commune. C'est le temps de démontrer que l'union fait effectivement la force.

Horos31_juillet_12

TUERIE AU COLORADO

Une pluie d'accusations contre James Holmes

CENTENNIAL, COLORADO (ASSOCIATED PRESS) — L'auteur présumé de la fusillade dans un cinéma de la banlieue de Denver, au Colorado, a été formellement accusé de 24 meurtres et de 116 tentatives de meurtre, hier. Les experts juridiques s'attendent à ce que le procès soit dominé par les arguments sur l'équilibre mental de l'accusé.

James Holmes, âgé de 24 ans, a semblé aussi perdu que lors de sa première comparution la semaine dernière, mais à un certain moment, il a échangé quelques mots avec l'un de ses avocats. Certains survivants de la fusillade et des proches des victimes l'ont observé avec attention dans la salle bondée. Avant le début de l'audience, certains d'entre eux ont joint les mains et baissé la tête comme s'ils étaient en train de prier.

L'attaque du 20 juillet dans un cinéma où était projeté le dernier volet de la trilogie « Batman » a fait 12 morts et 58 blessés. James Holmes fait face à deux chefs d'accusation pour chaque victime, soit meurtre prémédité et « meurtre avec extrême indifférence ». Ces deux chefs d'accusation sont passibles de la peine de mort.



PHOTO AFP

James Holmes, âgé de 24 ans, a été formellement accusé de 24 meurtres et de 116 tentatives de meurtre, hier, au Colorado.

Un ancien procureur adjoint du district a expliqué que dans le cas d'une condamnation pour meurtre avec extrême indifférence, les peines de prison à vie qui peuvent être imposées pour chaque meurtre doivent être purgées de façon consécutive, et non simultanément.

Le suspect est aussi accusé de possession d'explosifs. Après son arrestation dans le stationnement du cinéma d'Aurora, la police a découvert que son appartement était piégé.

Contrairement à la première comparution du suspect, l'audience de lundi n'a pas été retransmise à la télévision. À la demande de la défense, le juge en chef du district, William Sylvester, a interdit les caméras et les appareils photo, estimant qu'une couverture médiatique étendue pourrait nuire au droit de l'accusé à un procès équitable.

Ordonnance de non-publication

Le juge a aussi décrété une ordonnance de non-publication aux avocats et aux responsables de l'application de la loi, scellé le dossier judiciaire et interdit à l'université du Colorado de publier des documents au sujet des études du suspect dans cet établissement. Une coalition de médias, dont l'*Associated Press* fait partie, conteste cette ordonnance.

Les avocats ont aussi débattu hier d'une requête de la défense visant à déterminer qui a transmis l'information au sujet du colis que l'accusé a envoyé à sa psychiatre de l'université avant le massacre.

Les autorités ont saisi le colis le 23 juillet après l'avoir découvert dans la salle du courrier du campus de médecine où James Holmes étudiait. Plusieurs médias ont rapporté que le colis contenait un carnet de notes où figureraient des descriptions de la fusillade. Mais le procureur du district d'Arapahoe, Carol Chambers, a déclaré que le paquet n'avait pas encore été ouvert quand les médias ont publié des informations « inexactes » à ce sujet.

Selon les documents judiciaires disponibles vendredi dernier, James Holmes consultait une psychiatre à l'université. Mais on ne sait pas pendant combien de temps il a consulté la docteure Lynne Fenton, ni s'il le faisait pour une maladie mentale dont il serait atteint. Selon le curriculum vitae de la psychiatre publié sur Internet, l'une de ses spécialités est la schizophrénie.

Les enquêteurs estiment que le suspect a préparé et prémédité son geste, notamment en se constituant un véritable arsenal acheté légalement dans les deux mois ayant précédé la fusillade. Selon les autorités, James Holmes a acheté quatre armes à feu dans des magasins de la région de Denver avant l'attentat.

« Ce n'est pas un roman policier », a commenté un ancien procureur du district à Denver, Craig Silverman. « La seule défense possible est celle de l'aliénation mentale. »





MOTS MYSTÈRES

MM3648

VETEMENTS - Un mot de 5 lettres

ANTIMITE
ATOURS
AUBE
BAS
BIAIS
BLEU
CAGOULE
CASIMIR
COTTE
DOS
DRAPE
ECHARPE
EFFETS
ELIME
ESCOT
ETOLE
FICHU
FIL
FRISE
HAIK
IMPER
JEAN
JUPE
JUPON
KABIG
LAYETTE
LODEN
LUSTRINE
MISE
MODE
NETTOYER
NEUF
NIPPER
NIPPES
NOEUD
ORLON
PICOTE
PINCE
PLAID
PLI
POCHE
POINTE
PREMIERE
PULL
PYJAMA
REBRAS
SAYON
SERGE
SERRE
SHORT
SMOCKS
TENUE
TOILE
TUTU
UNIFORME
VAGUE
VESTE
VETIR

L	U	N	I	F	O	R	M	E	G	R	E	S	I	M
I	N	R	E	P	P	I	N	E	T	T	O	Y	E	R
F	I	C	H	U	I	O	N	O	T	G	O	E	P	J
J	P	F	U	E	N	I	C	O	L	N	R	I	U	U
E	P	A	R	D	C	S	C	H	E	R	O	P	L	P
A	E	L	A	Y	E	T	T	E	E	U	O	Y	L	E
N	S	U	A	T	O	U	R	S	L	N	D	J	A	I
E	S	S	U	I	E	T	I	M	I	T	N	A	P	S
P	H	T	B	D	D	L	T	O	M	S	H	M	I	E
R	O	R	E	T	O	L	E	C	E	A	A	A	C	L
A	R	I	E	F	M	S	V	K	A	B	I	G	O	U
H	T	N	M	B	F	R	I	S	E	B	K	D	T	O
C	U	E	L	P	R	E	M	I	E	R	E	U	E	G
E	V	E	S	T	E	A	P	O	I	N	T	E	E	A
E	U	G	A	V	T	R	S	R	I	M	I	S	A	C

Solution du dernier problème: **CANOTAGE**

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1 Titre masculin – Ville de Belgique.
2 Gros plan – Obtempérer.
3 A remplacé le vinyle – Mise au monde.
4 Piège à poissons – Regimbent.
5 Arbre à caoutchouc – Collaborateur.
6 Service du travail obligatoire – Constellation équatoriale.
7 Conduit naturel – Petite voie.
8 Coule en Russie – Rapporte – Accompagne les escargots.
9 Gâté – Docteur de la loi juive.
10 Circule en Grèce – Support à trois pieds.
11 Brillant – Grave défaut.
12 Évalué – Enchevêtrer.

Verticalement

1 Instrument d'optique.
2 Mouvement d'eau – Spécialité libanaise.
3 Abréviation religieuse – Il migre en bancs – Aurochs.
4 Judicieux – Irrigue.
5 Du verbe aller – Dépouiller.
6 Étendre par traction – Coiffure liturgique.
7 Linceul – Dose de radiations.
8 Fleur – En plus de.
9 Fruit – Fait pour.
10 Deviné – Relatif aux lèvres.
11 Montagne pointue – Mûrement réfléchi.
12 Espace sablé – Supprimer la voyelle finale d'un mot.

■ **SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO**

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO **3647**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	L	O	Q	U	A	C	E	■	A	R	A	C
2	A	M	■	T	R	A	N	S	F	E	R	E
3	P	O	N	C	E	R	■	A	R	U	M	S
4	S	P	A	■	N	E	U	R	O	N	E	S
5	U	L	T	R	A	S	■	C	■	I	■	E
6	S	A	I	E	■	S	T	A	T	E	R	E
7	■	T	O	N	D	E	U	S	E	■	E	■
8	V	E	N	D	U	■	E	T	R	I	P	E
9	R	■	A	■	P	A	R	I	■	L	E	V
10	A	I	L	I	E	R	■	Q	U	O	T	A
11	I	L	E	S	■	A	D	U	L	T	E	S
12	E	S	S	O	R	■	M	E	M	E	R	E

MC3648

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1									■			
2							■					
3			■									
4					■						■	
5		■						■				
6				■						■		■
7						■						
8			■						■			
9							■					
10					■							
11	■							■				
12					■							

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR ? Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux **HUIT** petites différences.



SOLUTION

1 Cheville droite de la femme plus mince. **2** Le col sous le menton de la femme. **3** La bande noire sur le ventre de la femme. **4** Forme de la fleur de gauche. **5** Les feuilles de la fleur de droite. **6** Une colline plus courte dans le dos de la femme. **7** La colline derrière le cactus de droite. **8** Le pied du cactus de gauche est plus long.

Fondation LaDifférence
Tous unis contre LE CANCER
la promesse de l'espoir

450 777-3684
560 rue Guy, Granby (Qué) J2G 7J8
www.fondationladifference.ca

Jeux31_juillet_12

Sudoku

Placez un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide. Chaque ligne, chaque colonne et chaque boîte 3x3 délimitée par un trait plus épais doivent contenir tous les chiffres de 1 à 9. Chaque chiffre apparaît donc une seule fois dans une ligne, dans une colonne et dans une boîte 3x3.

5	2	8		7			1	
					1	3	8	5
	1		9				7	
9		5			7			
		7						2
				3		5	4	
	7		8	9				
		2						
			4				9	1

Niveau de difficulté : DIFFICILE 2140

Solution du dernier sudoku

8	4	1	7	9	3	2	6	5
5	2	7	4	6	8	9	3	1
6	9	3	1	5	2	7	8	4
2	3	8	6	7	5	4	1	9
4	7	6	3	1	9	8	5	2
9	1	5	2	8	4	6	7	3
3	6	9	5	4	7	1	2	8
1	8	2	9	3	6	5	4	7
7	5	4	8	2	1	3	9	6

Par Fabien Savary 2139

Ce jeu est une réalisation de Ludipresse. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site **www.les-mordus.com** ou écrivez-nous à **info@les-mordus.com**

450 375-VENDU - Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30*

Petites annonces

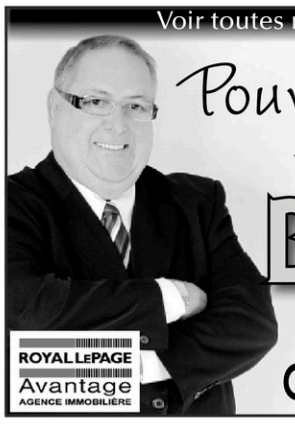
> 450 375-8888 > 450 375-VENDU

Télécopieur : 450 375-2195 Courriel : classees@lavoixdelest.qc.ca

** Avant 16 h pour parution le lendemain*
** Le vendredi avant 16 h pour parution dans Le Plus ou pour LE SPÉCIAL TRIO MÉDIA*

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

Voir toutes mes propriétés sur **bernardrousselle.ca**



Pour des résultats...
BERNARD est là !
CELL.: 450 521.7211
ROYAL LEPAGE Avantage AGENCE IMMOBILIÈRE
2871027

VISA MasterCard Interac

PRENEZ NOTE QUE:

Nos annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.

Notre journal se rend responsable d'une seule insertion erronée.

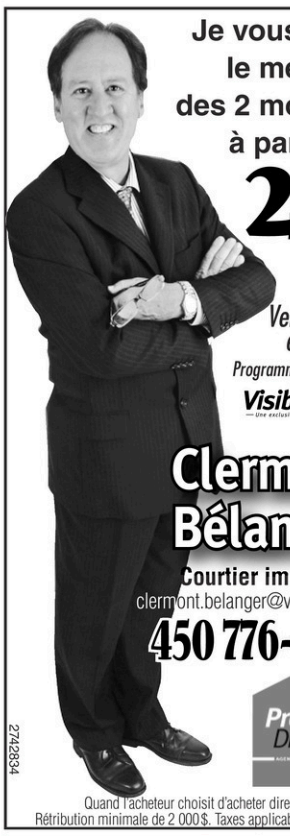
Toute erreur ou annulation dans les éditions du MARDI au SAMEDI doit être soulignée AVANT 16 h pour être corrigée ou annulée le lendemain.

Toute erreur ou annulation dans Le Plus ou pour le SPÉCIAL TRIO MÉDIA doit être soulignée avant le VENDREDI, 16 h pour être corrigée ou annulée.

386139V



1798
Logements d'immeubles vendus depuis 2000
Yves Forand
Courtier immobilier
Cell.: 450 375-1621
Bur.: 450 378-4120
RE/MAX Professionnel inc. Agence immobilière
2930454



Je vous offre le meilleur des 2 mondes à partir de **2%**
Vendons ensemble
Programme VisibiliT
GRATUIT
Clermont Bélanger
Courtier immobilier
clermont.belanger@videotron.ca
450 776-4170
Proprio Direct inc.
Quand l'acheteur choisit d'acheter direct.
Rétribution minimale de 2 000 $. Taxes applicables en sus.
2742834

151 APPARTEMENTS À LOUER EN RÉGION

4912 Foster à Waterloo, 2½ au 2e étage, meublé, chauffé, éclairé, libre imm., 450-539-3378 ou 450-522-3013

BROMONT: 3½ près de la montagne, meublé, chauffé, éclairé, TV, 635$/mois (court terme), libre imm. 450-776-5479.

152 APPARTEMENTS À LOUER À GRANBY

296 Paré, à 2 PAS DE L'HÔPITAL, 2½ à 455$/mois, meublé, chauffé et éclairé, libre imm. 450-360-9889

153 LOGIS À LOUER EN RÉGION

SUPERBE 4½ style condo, moderne, 1130 p.c., plancher béton, bien inson., grande fenestration, magnifique s. bains avec bain auto-portant et douche en coin, cuisine tendance. Thermopompe, éch. d'air, intercom, cabanon, nouvelle constr. à Cowansville. Enquête de crédit, 765$. Pas d'animaux. R.-v. 514-968-3469

154 LOGIS À LOUER À GRANBY

371 Ave du Parc, face à la piscine, grand 3½ de 920 pi.ca., au 2e étage, ascenseur, planchers bois et céramique, beaucoup de rangement. Réservé aux 50 ans +. M. Dion, 450-372-0239

4½ libres imm, 1er, 2e et 3 étages, semi-meublés ou non, avec références. Inf.: 450-372-0557

4½ style condo, RUE TRÉPANIER, constr. 3 ans, très spacieux, air climatisé, grand rang. au sous-sol, à partir de 785$/ms. 450-830-0246

160 CHAMBRES À LOUER

CHAMBRE PRÈS CÉGEP GRANBY, endroit calme, chaleureux, stat., cuisine complète, lav.-séch., câble, Internet et produits de base inclus. Disp. imm., 101$/sem. Calme assuré. Non-fumeurs. Réf. demandées. Denis 450-777-3666

MEUBLÉE, CHAUFFÉE , ÉCLAIRÉE, câble inclus, inst. lav.-séch. située rue Déragon, 285$/mois. 450-777-4744

NOUVELLE ADMINISTRATION. CHAMBRES rénovées, meublées. Une ch. pour femme autonome, 2 ch pour étudiantes, câble, 5 électros, balcon, Internet, stat., libre. Non-fumeurs. 450-375-3251

202 ARGENT À PRÊTER

PrêtDirect net

APPELEZ DÈS AUJOURD'HUI POUR UN PRÊT PERSONNEL DE 500 $ ET PLUS
Aucun dossier de crédit refusé.
Réponse/dépôt dans la même journée
1-877-963-4848
www.pretdirectnet.com
2848352

205 SERVICES FINANCIERS

" CONSOLIDEZ VOS DETTES " en 1 paiement / mois selon votre budget. Pour carte de crédit, Hydro, impôt, agences de recouvrement, saisies, etc. Groupe GPC. 7j/7, 8h à 19 h. Sans frais 1-877-441-2330

VOS DETTES VOUS EMPÊCHENT DE DORMIR?
Nous pouvons vous aider.
- Proposition de consommateur;
- Faillite personnelle;
- Consultation gratuite.

450-361-2559
(SUR RENDEZ-VOUS)
MNP - APPEL, SYNDIC DE FAILLITE
179, rue Robinson Sud, suite 3, Granby
Siège social: Montréal

301 DIVERS ARTICLES

CABANONS (REMISES À JARDIN), 10x12, 1,699$; 10x16, 1,949$; 12x16, 2,199$; 15x20, 3,099$; 15x30, 4,599$; 20x30, 5,899$. Autres grandeurs disponibles, livraison, installation gratuite. R. B. Q. 8213-9338-04. 450-632-0007

LE DR DU MATELAS
VISITEZ LE WWW. DRDUMATELAS.COM
☎ 450-776-1048
103-1 Bouchard (angle Boivin), Granby

301 DIVERS ARTICLES

★ FRUITS-LÉGUMES ★
" De nos jardins à votre table "
FRAISES D'AUTOMNE
POMMES: FRAÎCHES ET À CUISSON
BLEUETS, MELONS.
TOMATES: SERRE, CHAMPS, CONSERVE.
MAÏS, CONCOMBRES, OIGNONS ET PLUS
LE MARAÎCHER ANDRÉ CÔTÉ
2150, rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford
450-379-5277
LES JARDINS ABBOTSFORD D.C.
2355 Principale Est, (près du garage Honda)
Route 112, St-Paul d'Abbotsford
450-379-9744
Kiosque chez Zellers

351 ESCORTES

★★★ A1 ROMANCE ENR. **★★★**
7/7 - 24/24. Reçoit/Déplace. **Engageons. différentes nationalités. 450-405-4902**

353 MASSAGES

DOUCE Nykky, blonde 38DD, lingerie reçoit pour massage. VIP classe, lundi au samedi, 8 h à 20 h. (à 20 min. sortie 55, aut. 10, et à 5 min. de Sanair). Inf.: 450-773-3542

FILLES DE RÊVE de différentes nationalités reçoivent dans une maison privée et discrète. 7/7 jrs, 8h à minuit. Engageons. 450-361-2193

Jeune demoiselle sexy te reçoit pour une rencontre inoubliable. Demandez Audrey ou Alicia, 450-525-6675

MASSAGE DE DÉTENTE
Cowansville. **450-578-5467**

MASSAGE + SERVICE COMPLET
GROS SPÉCIAL
NANCY, 579-488-0960 (numéro local)

PLUSIEURS CHOIX de massages sensuels pour filles et femmes, par professionnel. Satisfaction garantie. 450-361-2193

AVIS
À NOS ANNONCEURS
La Voix de l'Est se réserve le droit de refuser l'insertion de toute annonce contraire aux normes et traditions établies dans notre société.
2759540

403 SERVICES OFFERTS

CLIMATISEUR MURAL 1,695$ installé +tx
12,000 BTU, incluant 15 pi. de tuyaux.
FRIGORIE inc.
Tél :1 450 242 1577 RBQ 2743-5752-00

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MASSAGE RELAXATION
Kasandra - 7 jrs - Granby **450-956-0725**

409 SOINS THÉRAPEUTIQUES MASSOTHÉRAPIE

MOMENT DE DÉTENTE AVEC SYLVIE
450-521-4362

451 PERSONNEL DEMANDÉ

BESOIN d'un **MENUISIER** avec expérience, sans cartes, dans le secteur de la rénovation. Inf.: 450-522-2735 Patrick.

CHAUFFEUR DE TAXI demandé pocket number et cours pour adaptés, de jour, nuit et fin de semaine. Info : 450-375-6941

LE RESTAURANT CHEZ TRUDEAU
cherche **CUISINIER(E) AVEC EXPÉRIENCE**
Présentez-vous avec c.v. au **348 Principale à Granby**. Line ou Jacques, 450-378-2874

PRÉPOSÉE AUX BÉNÉFICIAIRES
poste de jour, une fin de semaine sur 2, de 25 h à 30 par semaine.
P.D.S.B., R.C.R., loi 90 obligatoires
Pour entrevue, Manon ou Mylène : 450-378-6374
ou c.v. à: residencest-antoine@hotmail.ca

RESTAURANTS CASA GRECQUE
www.casagrecque.ca
est à la recherche de
★ Plongeur(euse)
★ Busboy
Avec expérience serait un atout
Veuillez vous présenter avec C.V.
au 844 Principale à Granby
450-777-7250 et demandez Claudia
Télécopieur : 450-777-7251

454 CAMELOTS DEMANDÉS

CAMELOTS DEMANDÉS
POUR DISTRIBUER
LA VOIX DE L'EST ET LA PRESSE À ACTON VALE
PARCOURS # 442
Pour les rues: Acton de 1300 à 1550; Demers, Méthot, Roxton de 725 à 900 et rue St-Michel.
Laissez vos coordonnées
1-800-420-3214 (sans frais)
boîte vocale 529

As-tu peur pour ta sécurité et celle de tes enfants?
le changement
maison Alice Desmarais
450 . 378 . 9297
Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale

454 CAMELOTS DEMANDÉS

Camelots recherchés
POUR DISTRIBUER
La Voix de l'Est et La Presse

À GRANBY

PARCOURS #10
Pour les rues: Annick, Claudia, boul. Fortin, et rue Mathieu.

PARCOURS #28
Pour les rues: Delorme, Fernandel, Jonathan, Kristelle et Laurie.

À COWANSVILLE

PARCOURS #919
Pour les rues: Boisvert, Church, Davignon, Halle, McKimnon et Stevenson.

PARCOURS #931
Pour les rues: De l'Iris, Des Pivoines, J.A. Déragon, De l'Églantier.

PARCOURS #940
Pour les rues: Du Nénuphar, De l'Iris, Des Pivoines, J.A. Déragon.

LAISSEZ VOS COORDONNÉES au 450-375-4555 BOÎTE VOCALE 527

501 AUTOMOBILES

AUTOS, CAMIONS, 4X4, financement maison Aucun cas refusé, 2002 à 2008
AUTOMOBILES BRISSON, 1-866-566-7081
www.automobilesbrisson.com

CVENDU.ca
Le site des petites annonces de La Voix de l'Est

501 AUTOMOBILES

501 AUTOMOBILES

Chagnon HONDA

11 HONDA ACCORD EX VENDU 5$
15288 km, aut., argent, PP317

10 HONDA CIVIC SPORT 16900$
53539 km, man., noir, P2711

10 ACURA RDX 28900$
35480 km, aut., argent, 12507A

10 HONDA CIVIC DX-A 14495$
54883 km, aut., noir, PP298

10 HONDA CIVIC DX-G 15900$
42828 km, aut., brun, P2714

10 HONDA CIVIC DX-G 15900$
20234 km, man., gris, PP303

10 HONDA CIVIC DX-G 15900$
22700 km, man., blanc, PP316

10 HONDA CIVIC EX-L VENDU 0$
88665 km, aut., noir, 12356A

09 HONDA CIVIC SPORT 16900$
27577 km, aut., bleu, P2715

09 HONDA ACCORD EX 17495$
79390 km, aut., gris, P2709



09 HONDA ACCORD EX-L 19900$
66590 km, aut., gris, P2699

09 HONDA ACCORD EX-L 19900$
51597 km, aut., blanc, P2708

09 HONDA CIVIC DX-G 13900$
61000 km, aut., rouge, PP313

09 HONDA CIVIC SPORT 14900$
60012 km, man., argent, PP309

09 HONDA CR-V EX 21900$
51447 km, aut., argent, P2703

09 HONDA PILOT EX-L VENDU 27900$
80891 km, aut., beige,

09 HONDA PILOT 24 995 $
85 614 km, noir, aut., P2719

09 HONDA RIDGELINE 19 900 $
124 000 km, gris, aut., 125 744 km

08 HONDA ACCORD LX 16995$
36377 km, aut., noir, lecteur CD - MP3, clim. P2626

08 HONDA ACCORD LX 13900$
76406 km, aut., bleu, PP293

08 HONDA ACCORD EX 16900$
64652 km, aut., argent, 12516A

08 HONDA ACCORD EX 10900$
168784 km, aut., noir, 12417A

08 HONDA CIVIC DX-A VENDU 0$
43568 km, aut., bleu, PP314

08 HONDA CIVIC DX-G 13900$
48006 km, aut., argent, PP315

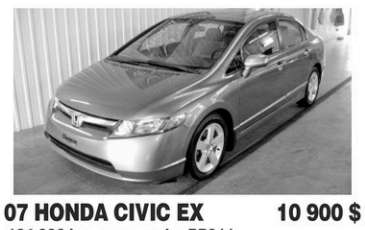
08 HONDA CIVIC LX 14495$
45681 km, aut., gris galaxie, PP305

08 HONDA CIVIC LX 13995$
63038 km, aut., rouge, PP306

08 HONDA CIVIC LX-SR 12995$
71017 km, man., argent, PP307

08 KIA MAGENTIS LX PREMIUM 10 900 $
47 694 km, rouge, toit, «mags», antibrouillard, s. chauff., 12560A

07 HONDA CR-V EX 16900$
85716 km, aut., bleu, PP273



07 HONDA CIVIC EX 10 900 $
104 000 km, man., gris, PP311

07 MAZDA 3 GS SPORT 10900$
43819 km, aut., rouge, PP255

07 MAZDA PICK-UP SE 9900$
62796 km, aut., noir, 12302B

06 MITSUBISHI OUTLANDER LS 9900$
68014 km, aut., gris, PP236A

06 MERCEDES-BENZ SLK VENDU 0$
3,5 L, 55000 milles, aut., aqua,

05 HONDA ACCORD LX 9 900 $
59 900 km, PP318

04 JEEP LIBERTY SPORT 7900$
86200 km, man., argent, 11405B

03 TOYOTA CAMRY SE 8900$
29702 km, aut., gris, 12535A

1701 Principale, Granby
450 378-9963
www.chagnonhonda.com

2961905

GRANBY
Chevrolet Cadillac Buick GMC

NOTRE PASSION, BIEN VOUS CONSEILLER !

595 BOIVIN, GRANBY • 450 372-4242 • www.granbygm.com

2010 CADILLAC GMC TERRAIN FWD SLE-1
noir, 31 515 km, #12-1214A
21 995 $*

2010 CHEVROLET MALIBU LT
aut., blanc, 45 500 km, #12-0117A
59 59$/SEM.Δ 15 995$*

2009 CHEVROLET SILVERADO 1500
aut., 4WD, cab. all., blanc, 68 766 km, #12-0115A
24 995$*

2010 CADILLAC CTS SEDAN, AWD
noir, 61 400 km, #12-0948A
29 995$*

2005 JEEP GR. CHEROKEE LAREDO
aut., rouge, 144 000 km, #12-0122A
9 495$*

2007 TOYOTA YARIS
man., gris, 81 000 km
41 53$/SEM.± 9 495$*

2009 CHEV. COBALT 2-DR LS
bleu, man., 32 859 km, #12-1243A
33 59$/SEM.Δ 8 995$*

2008 SATURN ASTRA
aut., 54 000 km, #12-1253A
43 71$/SEM.± 9 995 $*

2008 FORD ESCAPE XLT FWD
55 155 km, #12-0022A
53 38$ VENDU

2007 CHEV. MALIBU LT
noir, 74 000 km, #12-1002A
37 18$/SEM.± 8 495 $*

2008 PONTIAC GRAND PRIX SE
noir, 80 300 km, #12-1190A
45 89$/SEM.± ~~11 495$~~ 10 495 $*

2008 CHEVROLET AVEO LT
aut.,bleu, 43 552 km, #12-0095A
37 18$/SEM.± 8 495 $*

* PLUS TAXES Δ PAIEMENT POUR 72 MOIS DE FINANCEMENT, PLUS TAXES ± PAIEMENT POUR 60 MOIS DE FINANCEMENT, PLUS TAXES

L'AVANTAGE GM OPTIMUM

- Garantie du manufacturier
- Privilège d'échange
- Inspection en 150 points et plus
- Assistance routière 24 heures

GM Canada — Optimum VÉHICULES D'OCCASION CERTIFIÉS

2970209

La Voix de l'Est cyberpresse.ca — ABONNEZ-VOUS EN LIGNE CYBERPRESSE.CA/EE

Centraide Richelieu-Yamaska

Donnez-nous le pouvoir d'aider.

Don sécurisé en ligne : www.centraidery.org

La terre est riche de son monde



DÉVELOPPEMENT ET PAIX

1-888-234-8533
(514) 257-8711
www.devp.org

trait d'union

Faites partie du plus grand réseau de rencontres téléphoniques de Granby...

Consultez la rubrique du samedi!

Placez GRATUITEMENT votre annonce : 450-776-1555

821337

SYRIE

Les combats s'intensifient à Alep

BEYROUTH (ASSOCIATED PRESS) — Le plus haut diplomate syrien en poste au Royaume-Uni a fait défection hier, tandis qu'en Syrie, des milliers de civils tentaient de fuir la ville d'Alep, où les rebelles affrontent les forces gouvernementales depuis dix jours.

Le Foreign Office a annoncé que Khaled al-Ayoubi, le chargé d'affaires syrien, avait déclaré aux autorités britanniques qu'il ne voulait plus représenter le régime de Bachar el-Assad. Il s'agit du quatrième haut diplomate syrien à faire défection depuis le début du soulèvement contre le régime, il y a 17 mois.

Les combats s'intensifient à Alep, capitale commerciale de Syrie, qui compte trois millions d'habitants. Selon les Nations unies, 200 000 personnes ont fui la ville au cours des dix derniers jours, alors que les troupes gouvernementales combattent les rebelles avec des obus de mortier, des chars et des hélicoptères de combat.

« Je suis extrêmement préoccupée par l'impact des tirs d'artillerie et d'autres armes lourdes sur les civils d'Alep », a déclaré la responsable des affaires humanitaires à l'ONU, Valerie Amos. « De nombreuses personnes ont trouvé refuge temporairement dans des écoles et des édifices publics situés dans des zones plus sûres », a-t-elle ajouté.

« Elles ont besoin de nourriture, de matelas et de couvertures, de produits d'hygiène et d'eau potable. »

Les agences de l'ONU et le Croissant-Rouge syrien travaillent de concert pour fournir des articles de première nécessité aux personnes déplacées par le conflit, mais plusieurs d'entre elles sont hors de portée à cause des violences, a indiqué M^me^ Amos.

La ville d'Alep est située à environ 50 kilomètres de la frontière turque. De nombreux civils qui fuient la ville se dirigent vers la Turquie, où des dizaines de milliers de Syriens ont déjà trouvé refuge depuis le début du conflit.

La Turquie renforce ses effectifs à la frontière, avec des chars, des véhicules de combat blindés, des lance-missiles et un renfort de troupes au sol, a annoncé l'agence de presse officielle turque Anadolu.

Les civils qui fuient Alep ont rapporté à l'*Associated Press* des tirs d'artillerie incessants, ainsi qu'une pénurie de nourriture et de carburant qui fait exploser les prix sur le marché noir. Dans des vidéos mises en ligne par des militants, on peut voir des citoyens courir dans les rues pour échapper aux tirs et monter dans n'importe quel véhicule disponible pour fuir la ville.

« Des dizaines de familles emballent leurs affaires et quittent la ville dans des voitures et des camions », a déclaré un militant qui vit dans un village situé près d'Alep, et qui n'a pas voulu donner son nom par crainte pour sa sécurité.

« J'ai vu des voitures avec huit ou neuf personnes entassées à l'intérieur pour fuir les bombardements », a ajouté le militant. Selon lui, les rebelles ont pris d'assaut un point de contrôle au début de la journée et se sont aussi emparés de plusieurs chars de l'armée. Les forces gouvernementales ont répliqué en pilonnant la zone rurale située au nord-ouest d'Alep.

Les militants de l'opposition à Alep n'étaient pas en mesure de fournir un bilan des victimes des combats d'hier.

Un convoi de l'ONU attaqué

Des chars syriens ont par ailleurs attaqué un convoi qui transportait le chef de la mission d'observation des Nations unies en Syrie, a dénoncé hier le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon.

M. Ban a de nouveau demandé au gouvernement syrien de cesser sa violente répression contre ceux qui tentent de renverser le régime de Bachar el-Assad.

« Hier (dimanche), le convoi du lieutenant-général Babacar Gaye a été attaqué par des chars armés. Heureusement, il n'y a pas eu de blessé », a déclaré le secrétaire général devant les journalistes. Il a ajouté que des dizaines de véhicules blindés utilisés par les observateurs avaient été détruits par des explosions et des tirs d'artillerie.

La dernière période de 30 jours de la mission d'observation de l'ONU en Syrie doit prendre fin en août. Les observateurs n'ont pas pu accomplir leur mission jusqu'à présent à cause de la poursuite des violences.

« Encore une fois, il est important que le gouvernement syrien coopère pleinement avec la mission de l'ONU et cesse ces mesures violentes. Nous sommes profondément préoccupés par l'utilisation de toutes sortes d'équipement lourd, incluant les avions militaires et l'artillerie lourde. Chaque jour, plus de 100 personnes sont tuées » en Syrie, a souligné M. Ban.

« Jusqu'à deux millions de personnes sont affectées par les violences. Multiplier les combats n'est pas la solution », a prévenu le secrétaire général.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Des rebelles syriens ont capturé un char d'assaut de l'armée dans le village d'Anadan situé à environ cinq kilomètres de la ville d'Alep où les combats continuent de s'intensifier.

REMERCIEMENTS

Lee-Ann Champagne

- 7 juillet 2012 -



Je désire remercier bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie soit par offrandes de messes ou de fleurs, courriels, cartes de condoléances, dons, visites, services rendus ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

Corine

1er anniversaire

Monique Boucher

survenu le 31 juillet 2011



Maman, Mamy,

Jamais plus nos yeux ne verront ton sourire, mais à jamais tu vivras dans nos coeurs avec tous les souvenirs que tu nous as laissés sur ton chemin.

Tes enfants et petits-enfants

2978684



PRIÈRE À MÈRE TERESA

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.

C.L.

7e anniversaire du décès de

Robert Tétreault sr



Depuis maintenant sept ans que tu fermais doucement les yeux. Tout comme une source vive, tu étais la définition de l'amour inconditionnel. Le vide que tu as laissé ne sera jamais comblé et encore aujourd'hui, avec ce regret, celui de ne pas t'avoir dit assez souvent

« Papa je t'aime »

Ta famille

xxx

Est-ce que tes besoins sont respectés?

le changement

Alice maison Desmarais

450 . 378 . 9297

Maison d'aide et d'hébergement pour les femmes et enfants victimes de violence conjugale



PRIÈRE À MÈRE TERESA

Dites 9 fois «Je vous salue Marie» par jour durant 9 jours. Faites 3 souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour. Vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci Mère Teresa.

G.L.

15e anniversaire de décès

À la douce mémoire de

M. Joseph Devar

survenu le 31 juillet 1997



Je n'aurais jamais cru que tu partirais si vite loin de moi, que tu fermerais les yeux pour ne plus jamais voir le soleil. Pourtant la vie l'a décidé ainsi. Ma peine est grande mais ton souvenir l'apaise doucement sachant qu'un jour nous serons réunis à nouveau.

PAIX

Ton épouse Huguette, tes enfants et petits-enfants

2965804

statistiques

BASEBALL

LIGUE AMÉRICAINE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.
N.Y. Yankees	60	42	,588	—
Baltimore	54	49	,524	6½
Tampa Bay	53	49	,520	7
Boston	52	51	,505	8½
Toronto	51	50	,505	8½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Chi. White Sox	55	46	,545	—
Detroit	54	49	,524	2
Cleveland	50	52	,490	5½
Minnesota	43	58	,426	12
Kansas City	41	60	,406	14

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
Texas	59	42	,584	—
Oakland	55	46	,545	4
L.A. Angels	56	47	,544	4
Seattle	47	57	,452	13½

Dimanche 29 juillet
Detroit 4 Toronto 1
Oakland 1 Baltimore 6
Cleveland 1 Minnesota 5
Tampa Bay 2 L.A. Angels 0
Kansas City 6 Seattle 7
Chi. White Sox 0 Texas 2
Boston 3 N.Y. Yankees 2 (10)

Lundi 30 juillet
Baltimore 5 N.Y. Yankees 4
L.A. Angels 15 Texas 8
Detroit 3 Boston 7
Chi. W. Sox au Minnesota, 20h10.
Tampa Bay à Oakland, 22h05.
Toronto à Seattle, 22h10.

Mardi 31 juillet
Baltimore (Tillman 3-1) à N.Y. Yankees (Nova 10-4), 19h05.
Detroit (Verlander 11-6) à Boston (Beckett 5-9), 19h10.
L.A. Angels (Weaver 13-1) au Texas (Holland 7-5), 20h05.
Cleveland (Lowe 8-9) à Kansas City (Hochevar 6-9), 20h10.
Chi. W. Sox (Liriano 3-10) au Minnesota (Blackburn 4-6), 20h10.
Tampa Bay (Shields 8-7) à Oakland (Milone 9-7), 22h05.
Toronto (Laffey 2-1) à Seattle (Vargas 11-7), 22h10.

Mercredi 1er août
Baltimore (Britton 1-0) à N.Y. Yankees (Hughes 10-8), 13h05.
Chi. W. Sox (Peavy 8-7) au Minnesota (Diamond 9-4), 13h10.
Tampa Bay (Cobb 4-8) à Oakland (Parker 7-4), 15h35.
Detroit (Porcello 7-6) à Boston (Cook 2-4), 19h10.
L.A. Angels (Haren 8-8) au Texas (Darvish 11-7), 20h05.
Cleveland (McAllister 4-2) à K. C. (Mendoza 4-7), 20h10.
Toronto (Villanueva 6-0) à Seattle (Beavan 6-6), 22h10.

MENEURS

NOTE: en date du dimanche 29 juillet.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
Trout L.A.A.	79	320	75	112	,350
Konerko W. Sox	93	345	46	114	,330
Mauer Minn.	93	345	57	113	,328
Cabrera Det.	102	404	67	131	,324
Jackson Det.	80	315	62	100	,317
Ortiz Bos.	89	320	65	101	,316
Cano N.Y.Y.	101	397	65	124	,312
Beltre Texas	96	375	56	117	,312
Rios W. Sox	99	378	60	117	,310
Butler K.C.	100	375	41	115	,307

Points — Trout, L.A.A., 75; Granderson, N.Y.Y., 70; Kinsler, Texas, 70; Jones, Bal., 67; Cabrera, Det., 67; Choo, Cle., 66; **Encarnacion, Tor., 66**; Ortiz, Bos., 65; De Aza, W. Sox, 65; Cano, N.Y.Y., 65.

Points produits — Cabrera, Det., 83; Hamilton, Texas, 83; Willingham, Minn., 78; Dunn, W. Sox, 73; Fielder, Det., 72; **Encarnacion, Tor., 72**; Teixeira, N.Y.Y., 71; Trumbo, L.A.A., 69; **Bautista, Tor., 65;** Butler, K.C., 64.

Coups sûrs — Cabrera, Det., 131; Jeter, N.Y.Y., 129; Cano, N.Y.Y., 124; Gordon, K.C., 118; Jones, Bal., 117; Beltre, Texas, 117; Rios, W. Sox, 117; Gonzalez, Bos., 117; Butler, K.C., 115; Fielder, Det., 115.

Circuits — Dunn, W. Sox, 31; Granderson, N.Y.Y., 28; Hamilton, Texas, 28; **Encarnacion, Tor., 28;** Willingham, Minn., 27; **Bautista, Tor., 27**; Trumbo, L.A.A., 27; Cabrera, Det., 25; Jones, Bal., 24; Ortiz, Bos., 23.

Victoires — Price, T.B., 14; Weaver, L.A.A., 13; Harrison, Texas, 12; Sale, W. Sox, 12; Vargas, Seattle, 11; Darvish, Texas, 11; Verlander, Det., 11; Sabathia, N.Y.Y., 10; Scherzer, Det., 10; Hughes, N.Y.Y., 10.

Retraits au bâton — Hernandez, Seattle, 153; Verlander, Det., 146; Scherzer, Det., 142; Darvish, Texas, 138; Shields, T.B., 134; Price, T.B., 130; Peavy, W. Sox, 126; Sabathia, N.Y.Y., 123; Wilson, L.A.A., 115; Sale, W. Sox, 114.

Victoires protégées — Johnson, Bal., 30; Rodney, T.B., 30; Perez, Cle., 29; Soriano, N.Y.Y., 26; Broxton, K.C., 23; Aceves, Bos., 22; Nathan, Texas, 21; Valverde, Det., 20; Myers, W. Sox, 19; Reed, W. Sox, 16.

LIGUE NATIONALE

SECTION EST

	G	P	Moy.	Diff.
Washington	61	40	,604	—
Atlanta	58	44	,569	3½
N.Y. Mets	49	53	,480	12½
Miami	47	55	,461	14½
Philadelphie	45	57	,441	16½

SECTION CENTRALE

	G	P	Moy.	Diff.
Cincinnati	61	40	,604	—
Pittsburgh	58	43	,574	3
St. Louis	54	48	,529	7½
Milwaukee	45	56	,446	16
Chi. Cubs	42	58	,420	18½
Houston	35	68	,340	27

SECTION OUEST

	G	P	Moy.	Diff.
San Francisco	55	46	,545	—
L.A. Dodgers	56	47	,544	—
Arizona	51	51	,500	4½
San Diego	43	60	,417	13
Colorado	37	63	,370	17½

Dimanche 29 juillet
San Diego 4 Miami 5 (10)
Philadelphie 2 Atlanta 6
Pittsburgh 5 Houston 9
Washington 11 Milwaukee 10 (11)
St. Louis 2 Chi. Cubs 4 (10)
Cincinnati 7 Colorado 2
L.A. Dodgers 4 San Francisco 0
N.Y. Mets 5 Arizona 1

Lundi 30 juillet
Miami 2 Atlanta 8
San Diego à Cincinnati, 19h10.
Pittsburgh à Chi. Cubs, 20h05.
Houston à Milwaukee, 20h10.
Arizona à L.A. Dodgers, 22h10.
N.Y. Mets à San Francisco, 22h15.

Mardi 31 juillet
Phil. (Lee 1-6) à Washington (Strasburg 11-4), 19h05.
San Diego (Marquis 4-5) à Cincinnati (Bailey 9-6), 19h10.
Miami (Nolasco 8-9) à Atlanta (Medlen 1-1), 19h10.
Pittsburgh (Burnett 12-3) à Chi. Cubs (Dempster 5-5), 20h05.
Houston (Keuchel 1-3) à Milwaukee (Gallardo 8-8), 20h10.
St. Louis (Lohse 10-2) au Colorado (Francis 3-2), 20h40.
Arizona (Miley 11-6) à L.A. Dodgers (Capuano 10-6), 22h10.
N.Y. Mets (Harvey 1-0) à S.F. (Lincecum 4-11), 22h15.

Mercredi 1er août
Houston (Lyles 2-7) à Milwaukee (Fiers 4-4), 14h10.
Pittsburgh (Karstens 3-2) à Chi. Cubs (Wood 4-6), 14h20.
Arizona (Collmenter 3-2) à L.A. Dodgers (Fife 0-0), 15h10.
Phil. (Worley 5-6) à Washington (Jackson 6-6), 19h05.
San Diego (Wells 2-3) à Cincinnati (Arroyo 6-6), 19h10.
Miami (Zambrano 5-9) à Atlanta (Sheets 3-0), 19h10.
St. Louis (Westbrook 9-8) au Colorado (Pomeranz 1-6), 20h40.
N.Y. Mets (Niese 7-5) à San Francisco (Cain 10-3), 22h15.

MENEURS

NOTE: en date du dimanche 29 juillet.

	Mj	Ab	P	Cs	Moy
McCutchen Pit.	96	364	67	134	,368
Cabrera S.F.	96	394	67	139	,353
Ruiz Phi.	92	304	46	104	,342
Votto Cin.	**86**	**298**	**52**	**102**	**,342**
Wright N.Y.M.	97	365	65	121	,332
Gonzalez Col.	91	372	68	122	,328
Holliday Stl.	98	376	65	120	,319
Freese Stl.	91	335	49	106	,316
Posey S.F.	90	328	41	103	,314
Braun Mil.	94	366	67	113	,309

Points — Bourn, Atl., 69; Gonzalez, Col., 68; Cabrera, S.F., 67; Braun, Mil., 67; McCutchen, Pit., 67; Upton, Ariz., 65; Holliday, Stl., 65; Wright, N.Y.M., 65; Uggla, Atl., 60; Furcal, Stl., 60.

Points produits — Beltran, Stl., 73; Kubel, Ariz., 72; Wright, N.Y.M., 71; Braun, Mil., 70; Gonzalez, Col., 70; McCutchen, Pit., 66; Holliday, Stl., 66; Bruce, Cin., 62; Freeman, Atl., 62; Ramirez, Mil., 61.

Coups sûrs — Cabrera, S.F., 139; McCutchen, Pit., 134; Bourn, Atl., 126; Gonzalez, Col., 122; Wright, N.Y.M., 121; Holliday, Stl., 120; Prado, Atl., 119; Hill, Ariz., 114; Castro, Cubs, 114; Braun, Mil., 113.

Circuits — Braun, Mil., 28; Beltran, Stl., 23; Kubel, Ariz., 22; McCutchen, Pit., 22; Alvarez, Pit., 21; Bruce, Cin., 20; Gonzalez, Col., 20; Davis, N.Y.M., 20; Hart, Mil., 19; Soriano, Cubs, 19.

Victoires — Dickey, N.Y.M., 14; Cueto, Cin., 13; Lynn, Stl., 13; Gonzalez, Wash., 13; Burnett, Pit., 12; Strasburg, Wash., 11; Hamels, Phi., 11; Miley, Ariz., 11; Bumgarner, S.F., 11; Hanson, Atl., 11.

Retraits au bâton — Strasburg, Wash., 151; Dickey, N.Y.M., 147; Kershaw, L.A.D., 143; Hamels, Phi., 138; Gonzalez, Wash., 137; Cain, S.F., 130; Lincecum, S.F., 129; Gallardo, Mil., 128; Wainwright, Stl., 123; Lynn, Stl., 123.

Victoires protégées — Hanrahan, Pit., 31; Kimbrel, Atl., 30; Casilla, S.F., 24; Motte, Stl., 23; Papelbon, Phi., 22; Chapman, Cin., 21; Jansen, L.A.D., 20; Clippard, Wash., 20; Putz, Ariz., 19; Bell, Mia., 19.

LBEQ

SECTION FINANCIÈRE SUN LIFE

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	26	15	,634	—
Trois-Rivières	26	18	,591	1½
Saguenay	24	21	,533	4
Charlesbourg	15	27	,357	11½

SECTION UNIPRIX

	G	P	Moy.	Diff.
Montréal	32	13	,711	—
Longueuil	26	19	,578	6
LaSalle	21	21	,500	9½
Granby	13	27	,325	16½

SECTION LA CAGE AUX SPORTS

	G	P	Moy.	Diff.
Repentigny	34	9	,791	—
Saint-Eustache	26	19	,578	9
Laval	10	32	,238	23½
Gatineau	7	39	,152	28½

Dimanche 29 juillet
Longueuil 19-9 Charl. 1-4
St-Eustache 7-5 Gatineau 1-2
LaSalle 5 Montréal 2

Lundi 30 juillet
Granby 14 Longueuil 5
Repentigny à LaSalle, 19h30.

Mardi 31 juillet
Montréal à Repentigny, 19h30.
St-Eustache à Longueuil, 19h30.
LaSalle à Granby, 19h30.

Mercredi 1er août
LaSalle à Laval, 19h30.
Charlesbourg à Québec, 19h30.

Jeudi 2 août
Québec à Charlesbourg, 19h30.
Repentigny à St-Eustache, 19h30.
Granby à Montréal, 19h30.

LIGUE CAN-AM

	G	P	Moy.	Diff.
Québec	**44**	**23**	**,657**	**—**
New Jersey	39	28	,582	5
Rockland	36	31	,537	8
Worcester	20	47	,299	24
Newark	20	48	,294	24½

Dimanche 29 juillet
Québec 4 St. Paul 6 (10)
New Jersey 10 Newark 4
Rockland 5-2 Worcester 6-3

Lundi 30 juillet
Rockland 3 Newark 2 (Premier match: 8 manches)
New Jersey à Worcester, 19h05.
Newark à Rockland, 19h30. (2e)
Québec à Sioux Falls, 20h05.

Mardi 31 juillet
Newark à Rockland, 19h.
New Jersey à Worcester, 19h05.
Québec à Sioux Falls, 20h05.

Mercredi 1er août
Newark à Rockland, 11h30.
New Jersey à Worcester, 19h05.
Québec à Sioux Falls, 20h05.

Jeudi 2 août
Newark à Rockland, 19h.
New Jersey à Worcester, 19h05.
Québec à Sioux Falls, 20h05.

Vendredi 3 août
Kansas City à Rockland, 19h.
Newark à New Jersey, 19h05.
Worcester à **Québec**, 19h05.

LIGUE MIDGET AAA

	G	P	Moy.	Diff.
Charlesbourg	29	13	,690	—
Québec	17	5	,773	2
Brockville	14	8	,636	5
Lanaudière	23	18	,561	5½
Lachine	25	20	,556	5½
Lévis	24	21	,533	6½
Canadians	3	1	,750	7
Laval	22	22	,500	8
Rive-Sud	21	24	,467	9½
Montréal	19	22	,463	9½
Sherbrooke	19	23	,452	10
Trois-Rivières	18	23	,439	10½
Ottawa	6	16	,273	13
Gatineau	9	33	,214	20

Dimanche 29 juillet
Lévis 8-13 Montréal 5-2
Lachine 2-1 Sherbrooke 1-2
Laval 5-9 Gatineau 2-2
Brockville 8-4 Trois-Rivières 6-1

Lundi 30 juillet
T.-R. à Charlesbourg, 19h30.

Mardi 31 juillet
Lanaudière à Laval, 16h. (1er)
Lanaudière à Laval, 19h30. (2e)
Rive-Sud à Sherbrooke, 19h30.

Mercredi 1er août
Charlesbourg à Lévis, 19h30.
Lanaudière à Lachine, 19h30.
Rive-Sud à Montréal, 19h30.
Gatineau à Brockville, 19h30.

Jeudi 2 août
Charlesbourg à T.-R., 19h30.
Montréal à Lachine, 19h30.
Rive-Sud à Laval, 19h30.

LBSEQ

B45

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	23	3	,885	—
Coaticook	19	9	,679	5
Sherbrooke	18	11	,621	6½
Trois-Rivières	14	14	,500	10
Victoriaville	10	18	,357	14
Drummondville	6	20	,231	17

RAWLINGS

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	21	7	,750	—
Acton Vale	20	8	,714	1
Ste-Thérèse	16	12	,571	5
Granby	12	16	,429	9
Montréal	8	20	,286	13
Mirabel	1	26	,037	19½

Dimanche 29 juillet
Victoriaville 10 Mirabel 2
Granby 4-0 Montréal 2-5
Thetford Mines 12 Mirabel 0
Québec 9 Sainte-Thérèse 8
Coaticook 3 Trois-Rivières 1
Saint-Jérôme 8 Acton Vale 7

Lundi 30 juillet
Coaticook à Drummondville, 20h.

Mardi 31 juillet
Drummondville à Montréal, 20h.

Mercredi 1er août
Québec à Acton Vale, 20h.

Jeudi 2 août
Ste-Thérèse à St-Jérôme, 19h30.
Trois-Rivières à Sherbrooke, 20h.

FOOTBALL

LCF

SECTION EST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Hamilton	5	3	2	0	162	167	6
Toronto	5	3	2	0	129	133	6
Montréal	**5**	**2**	**3**	**0**	**128**	**162**	**4**
Winnipeg	5	1	4	0	101	163	2

SECTION OUEST

	MJ	V	D	N	PP	PC	Pts
Sask.	5	3	2	0	155	113	6
Edmonton	5	3	2	0	111	79	6
C.-B.	5	3	2	0	140	110	6
Calgary	5	2	3	0	155	154	4

NOTE: Deux points pour une victoire (V), un point pour un match nul (N) et aucun point pour une défaite en prolongation.

Samedi 28 juillet
Hamilton 35 Saskatchewan 34
C.-B. 34 Calgary 8

Vendredi 3 août
Montréal à Winnipeg, 20h30.

Lundi 6 août
C.-B. à Toronto, 17h.

Jeudi 9 août
Calgary à Hamilton, 19h.

Vendredi 10 août
Sask. à Edmonton, 21h30.

Jeudi 16 août
Hamilton à Winnipeg, 20h.

Vendredi 17 août
Montréal à Edmonton, 21h.

Samedi 18 août
Toronto à Calgary, 19h.

Dimanche 19 août
Saskatchewan en C.-B., 19h.

MENEURS-POINTS

NOTE: en date du lundi 30 juillet et x-a réussi une transformation de deux points.

	Tch.	Tr.	Pl.	Sim.	Pts
Milo, Sask.	**0**	**16**	**33**	**6**	**55**
McCallum, C.-B.	0	14	39	1	54
Paredes, Cal	0	14	33	0	47
Shaw, Edm.	0	10	36	1	47
Palardy, Win.	0	8	36	0	44
Whyte, Mon.	**0**	**13**	**30**	**1**	**44**
x-Lewis, Cal.	36	1	0	0	38
Congi, Ham.	0	19	18	1	38
Prefontaine, Tor.	0	5	30	2	37

SOCCER

MLS

ASSOCIATION DE L'EST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
New York	22	11	6	5	38	32	38
Houston	22	10	5	7	33	25	37
Kansas City	22	11	7	4	27	21	37
D.C. United	20	10	7	3	34	27	33
Chicago	21	9	7	5	23	23	32
Columbus	19	8	7	4	20	20	28
Montréal	**24**	**8**	**13**	**3**	**33**	**43**	**27**
Philadelphie	19	7	10	2	22	22	23
N.-Angleterre	21	6	10	5	26	27	23
FC Toronto	21	5	12	4	24	38	19

ASSOCIATION DE L'OUEST

	MJ	V	D	N	BP	BC	Pts
San Jose	23	13	5	5	45	28	44
Real Salt Lake	23	13	7	3	35	27	42
FC Seattle	21	9	5	7	27	22	34
FC Vancouver	23	9	7	7	26	28	34
Los Angeles	23	10	10	3	39	35	33
Chivas É.-U.	20	7	8	5	14	21	26
Colorado	22	7	14	1	28	32	22
FC Dallas	23	5	11	7	25	31	22
Portland	21	5	12	4	19	36	19

NOTE: Trois points pour une victoire (V) et un point pour un match nul (N).

Dimanche 29 juillet
N.-Angleterre 1 Philadelphie 2

Samedi 4 août
Philadelphie à **Montréal**, 19h30.
Columbus c. D.C. United, 19h30.
Kansas City en N.-A., 19h30.
FC Toronto à Chicago, 20h30.
Salt Lake au Colorado, 21h.

Dimanche 5 août
Dallas à Portland, 19h.
Los Angeles au FC Seattle, 22h.

Vendredi 10 août
Houston à New York, 20h.

Samedi 11 août
Salt Lake au FC Vancouver, 19h.
FC Toronto à Columbus, 19h30.
Montréal en N.-Angleterre, 19h30.
D.C. United à Kansas City, 20h30.
Colorado au FC Dallas, 21h.
FC Seattle à San Jose, 22h30.

Dimanche 12 août
Chicago à Philadelphie, 19h.
Los Angeles c. Chivas É.-U., 23h.

JEUX OLYMPIQUES - LONDRES

TABLEAU DES MÉDAILLES

Pays	O	A	B	Total
Chine	9	5	3	17
É.-U.	5	7	5	17
France	3	1	3	7
Aussi Canada	**0**	**0**	**1**	**1**

MÉDAILLÉS DU JOUR 3

ESCRIME
Dames
Individuel
Épée
OR-Yana Shemyakina, Ukraine.
ARGENT-Britta Heidemann, Allemagne.
BRONZE-Sun Yujie, Chine.

GYMNASTIQUE
Messieurs
Par équipe
OR-Chine (Chen Yibing, Feng Zhe, Guo Weiyang, Zhang Chenglong et Zou Kai).
ARGENT-Japon (Ryohei Kato, Kazuhito Tanaka, Yusuke Tanaka, Kohei Uchimura et Koji Yamamuro).
BRONZE-G.-B. (Sam Oldham, Daniel Purvis, Louis Smith, Kristian Thomas et Max Whitlock).

HALTÉROPHILIE
Messieurs
62 kg
OR-Un Guk Kim, Corée du Nord.
ARGENT-Oscar Albeiro Figueroa Mosquera, Colombie.
BRONZE-Irawan Eko Yuli, Indonésie.
Dames
58 kg
OR-Li Xueying, Chine.
ARGENT-Pimsiri Sirikaew, Thaïlande.
BRONZE-Yuliya Kalina, Ukraine.

JUDO
Messieurs
73 kg
OR-Mansur Isaev, Russie.
ARGENT-Riki Nakaya, Japon.
BRONZE-Nyam-Ochir Sainjargal, Mongolie.
BRONZE-Ugo Legrand, France.
Dames
57 kg
OR-Kaori Matsumoto, Japon.
ARGENT-Corina Caprioriu, Roumanie.
BRONZE-Marti Malloy, É.-U.
BRONZE-Automne Pavia, France.

NATATION
Messieurs
200 m style libre
OR-Yannick Agnel, France.
ARGENT-Park Taehwan, Corée du Sud.
ARGENT-Sun Yang, Chine.
100 m dos
OR-Matthew Grevers, É.-U.
ARGENT-Nick Thoman, É.-U.
BRONZE-Ryosuke Irie, Japon.
Dames
100 m brasse
OR-Ruta Meilutyte, Lituanie.
ARGENT-Rebecca Soni, É.-U.
BRONZE-Satomi Suzuki, Japon.
100 m dos
OR-Missy Franklin, É.-U.
ARGENT-Emily Seebohm, Australie.
BRONZE-Aya Terakawa, Japon.

PLONGEON
Messieurs
Tour 10 m synchronisé
OR-Chine (Cao Yuan et Zhang Yanquan).
ARGENT-Mexique (Ivan Garcia Navarro et German Sanchez).
BRONZE-É.-U. (David Boudia et Nicholas Mccrory).

TIR
Messieurs
Carabine à air 10 m
OR-Alin George Moldoveanu, Roumanie.
ARGENT-Niccolo Campriani, Italie.
BRONZE-Gagan Narang, Inde.

PERFORMANCE CANADIENNE - JOUR 3

AVIRON
Quatre de pointe, hommes - Le Canada (William Dean, de Kelowna, C.-B.; Anthony Jacob, de Victoria; Derek O'Farrell, de Montréal; et Michael Wilkinson, de North Vancouver, C.-B.) participera à la demi-finale après s'être classé 3e en qualifications, en 5:50,78.
Huit de pointe, hommes - Le Canada (Gabe Bergen, de 100 Mile House, C.-B.; Jeremiah Brown, de Cobourg, Ont.; Andrew Byrnes, de Toronto; Will Crothers, de Kingston, Ont.; Douglas Csima, d'Oakville, Ont.; Robert Gibson, de Kingston, Ont.; Malcolm Howard, de Victoria; Conlin McCabe, de Brockville, Ont.; Brian Price, de Belleville, Ont.) a pris le 2e rang de la vague de repêchage (5:27,41) et s'est qualifié pour la finale.

BADMINTON
Simple dames - Michele Li, de Toronto, a perdu son match de premier tour, 21-8, 21-16, contre la Chinoise Wang Yihan, et a été éliminée.

BASKETBALL
Dames - Shona Thorburn, de Hamilton, a inscrit 18 points dans une victoire du Canada (1-1), 73-65, contre la Grande-Bretagne.

ESCRIME
Épée individuel, dames - Sherraine Schalm, de Brooks, Alberta, s'incline 15-12 en 16e de finale face à A Lam Shin, de la Corée du Sud, et est éliminée.

HALTÉROPHILIE
Moins de 57 kg, dames - Annie Moniqui, de Saint-Hyacinthe, a terminé au 16e rang avec un total de 190 kg (85 kg à l'arraché et 105 à l'épaulé-jeté).

JUDO
Moins de 73 kg, hommes - Nicholas Tritton, de Perth, Ont., a perdu son match de premier tour face à Navruz Jurakobilov, de l'Ouzbékistan, par Yuko (manque de combativité).
Moins de 57 kg, dames - Joliane Melançon, de Blainville, Québec, n'est pas parvenue à se qualifier pour la deuxième ronde après s'être inclinée par Ippon face à l'Autrichienne Sabrina Filzmoser.

NATATION
200m papillon, hommes - David Sharpe, de Halifax, s'est classé 7e de sa vague de qualification, 31e au classement cumulatif (1:59,87) et a été éliminé.
200m QNI, dames - Erica Morningstar, de Regina, a été incapable de se qualifier pour pour les demi-finales après avoir inscrit un chrono de 2:14,32 en vague de qualifications.
200m style libre, dames - Les Québécoises Barbara Jardin, Notre-Dame-de-Grâce, (1:57,91), et Samantha Cheverton, de Lachine, (1:57,98) ont fini 10e et 11e respectivement et ne participeront pas à la finale.

SPORTS ÉQUESTRES
Concours complet individuel - Jessica Phoenix, de Cannington, Ont., est au 28e rang après la portion cross-country, avec 57,20 points; Michelle Mueller, de Port Perry, Ont., est 58e (120,20); Peter Barry, de Dunham, Québec, Rebecca Howard, de Salmon Arm, C.-B. et Hawley Bennett-Awad, de Murrayville, C.-B., qui a été conduite à l'hôpital après une chute, n'ont pas complété l'épreuve.
Concours complet par équipes - Le Canada se classe en 12e place avec un total de 1177,40 points.

TENNIS
Simples, hommes - Milos Raonic, de Thornhill, Ont., a gagné son match de premier tour contre le Japonais Tatsuma Ito, 6-3, 6-4. Il affrontera le Français Jo-Wilfried Tsonga au deuxième tour.
Doubles, hommes - Daniel Nestor, de Toronto, et Vasek Pospisil, de Vancouver, ont remporté leur premier match, 6-3, 7-6 (9) contre Horia Tecau et Adrian Ungur, de la Roumanie.
Simple, dames - Aleksandra Wozniak, de Laval, a vaincu la Néo-Zélandaise Marina Erakovic, 6-2, 6-1, et se mesurera à l'Américaine Venus Williams au deuxième tour.

TIR
Carabine, 10 mètres, hommes - Cory Niefer, de Saskatoon, a terminé au 46e rang du tour de qualification avec un score de 581 et a été éliminé.

TIR À L'ARC
Épreuve individuelle, hommes - Crispin Duenas, de Toronto, a été éliminé après avoir perdu son match de premier tour, 6-2, face à Ahmed El-Nemr, de l'Égypte.

VOILE
49er, hommes - Hunter Lowden, de West Vancouver, C.-B., et Gordon Cook, de Toronto, occupent le 9e rang après deux courses, avec un score de 19.
Finn, hommes - Greg Douglas, de Toronto, détient le 17e rang après quatre courses (68).
Laser, hommes - David Wright, de Toronto, est au 18e rang après deux épreuves (33).
Star, hommes - Le Canada (Richard Clarke, de Salt Spring Island, C.-B.; et Tyler Bjorn, de Beaconsfield, Québec) se classent 12e après quatre courses (40).
Laser radial, dames - Danielle Dube, de Glen Haven, Nouvelle-Écosse., est en 23e position après deux courses (43).

VOLLEYBALL DE PLAGE
Hommes - Joshua Binstock, de Richmond Hill, Ont., et Martin Reader, de Comox Valley, C.-B., ont perdu leur deuxième match du volet préliminaire, 21-14, 21-18 contre le duo norvégien formé de Martin Spinnangr et Tarjei Viken Skarlund.

TENNIS

TOURNOI DE WASHINGTON

À Washington

MESSIEURS
Simple
Premier tour
Leonardo Mayer, Argentine, bat Guillermo Garcia-Lopez, Espagne, 7-6 (5), 7-6 (8).

DAMES
Simple
Premier tour
Magdalena Rybarikova, Slovaquie, bat Chanelle Scheepers (2), AFS, 6-2, 6-1.
Edina Gallovits-Hall, Roumanie, bat Barbora Zahlavova Strycova (5), République tchèque, 7-5, 4-6, 6-3.
CoCo Vandeweghe (7), É.-U., bat Erika Sema, Japon, 6-4, 6-1.
Olga Govortsova (8), Bélarus, bat Karolina Pliskova, République tchèque, 6-2, 6-2.
Melinda Czink, Hongrie, bat Anna Chakvetadze, Russie, 7-6 (4), 6-2.
Johanna Larsson, Suède, bat Patricia Mayr-Achleitner, Autriche, 6-1, 6-3.

BOURSIÈRES DE LA WTA

NOTE: en date du dimanche 29 juillet.

1. Victoria Azarenka	5 084 143 $
2. Maria Sharapova	4 485 533 $
3. Serena Williams	3 379 458 $
4. A. Radwanska	2 989 241 $
5. Sara Errani	2 025 974 $
6. Angelique Kerber	1 340 048 $
7. Petra Kvitova	1 284 309 $
8. Roberta Vinci	1 051 805 $
9. Samantha Stosur	988 742 $
10. Maria Kirilenko	864 569 $
11. Na Li	806 791 $
12. Caroline Wozniacki	772 868 $
13. Marion Bartoli	724 138 $
14. Julia Goerges	711 875 $
15. Nadia Petrova	674 910 $
16. Ana Ivanovic	664 920 $
17. Kim Clijsters	638 231 $
18. Ekaterina Makarova	635 390 $
19. Dominika Cibulkova	630 098 $
20. Lucie Hradecka	605 219 $
21. Elena Vesnina	551 766 $
22. Svetlana Kuznetsova	549 968 $
23. Sabine Lisicki	508 440 $
24. Kaia Kanepi	492 489 $
25. Jelena Jankovic	481 784 $
26. F. Schiavone	474 621 $
27. Yaroslava Shvedova	466 328 $
28. Vera Zvonareva	458 524 $
29. Tamira Paszek	455 926 $
30. Lisa Raymond	447 896 $
31. Jie Zheng	435 727 $
32. Lucie Safarova	429 060 $
33. Venus Williams	425 320 $
34. Klara Zakopalova	403 548 $
35. Andrea Hlavackova	403 042 $
36. Liezel Huber	399 541 $
37. Christina McHale	388 201 $
38. A. Medina-Garrigues	386 955 $
39. Flavia Pennetta	386 859 $
40. Varvara Lepchenko	381 189 $
41. Iveta Benesova	370 842 $
42. Shuai Peng	369 508 $
43. Yanina Wickmayer	363 408 $
44. Monica Niculescu	344 789 $
45. Sania Mirza	342 853 $
46. Vania King	329 813 $
47. A. Pavlyuchenkova	327 653 $
48. Daniela Hantuchova	322 627 $
49. Sorana Cirstea	307 888 $
50. Petra Martic	301 380 $
67. A. Wozniak	**235 565 $**
129. S. Dubois	**109 811 $**
185. Heidi El Tabakh	**46 617 $**
217. Rebecca Marino	**31 486 $**
226. Sharon Fichman	**28 645 $**
244. M.-Ève Pelletier	**23 778 $**
326. É. Bouchard	**11 895 $**

GOLF

VAINQUEURS DE L'OMNIUM MASCULIN CANADIEN

NOTE: La marque finale entre parenthèses.
2012 - Scott Pi

Statistiques locales

BASEBALL

LIGUE SENIOR ÉLITE

DIVISON RAWLINGS

	G	P	Moy.	Diff.
St-Jérôme	21	7	.750	0.0
Acton Vale	20	8	.714	1.0
Ste-Thérèse	16	12	.571	5.0
Granby	12	16	.429	9.0
Montréal	8	20	.286	13.0
Mirabel	1	26	.037	19.5

DIVISON B45

	G	P	Moy.	Diff.
Thetford Mines	23	3	.885	0.0
Coaticook	19	9	.679	5.0
Sherbrooke	18	11	.621	6.5
Trois-Rivières	14	14	.500	10.0
Victoriaville	10	18	.357	14.0
Drummondville	6	20	.231	17.0

DIMANCHE 29 JUILLET
Mirabel 2 Victoriaville 11
Montréal 2 Granby 4
Montréal 5 Granby 0
Ailes 9 Ste-Thérèse 8
Acton Vale 7 St-Jérôme 8
Mirabel 0 Thetford Mines 12
Coaticook 3 Trois-Rivières 1
LUNDI 30 JUILLET
Coaticook vs Drummondville
MARDI 31 JUILLET
Thetford Mines vs Trois-Rivières, 20h
Drummondville vs Montréal, 20h

LIGUE JUNIOR RSM

CLASSEMENT

	G	P	Moy.	Diff.
Sherbrooke	22	3	,880	----
Ste-Thérèse	19	5	,792	2,5
St-Eustache	17	6	,739	4,0
St-Constant	18	7	,720	4,0
Lac St-Louis	15	9	,625	6,5
Pte-aux-Trembles	10	13	,435	11,0
Laval	10	16	,385	12,5
Drummondville	9	15	,375	12,5
Repentigny	8	14	,364	12,5
Montréal	8	15	,348	13,0
Longueuil	7	15	,318	13,5
St-Hyacinthe	6	19	,240	16,0
Granby	5	17	,227	15,5

DIMANCHE 29 JUILLET
St-Hyacinthe 7 Drummondville 8
Montréal 7 Longueuil 0
St-Hyacinthe 0 Sherbrooke 6
Ste-Thérèse 9 Pointe-aux-Trembles 3
St-Eustache 3 Drummondville 10
LUNDI 30 JUILLET
Ste-Thérèse vs St-Eustache
Sherbrooke vs Granby
Repentigny vs Lac St-Louis
MARDI 31 JUILLET
Granby vs Drummondville, 20h00

LIGUE MIDGET AA

DIVISON EST

	G	P	Moy.	Diff.
Beauce	11	11	1	,500
Monarques	11	11	0	,500
Pionniers	8	11	1	,429
Intrépide	8	12	1	,405
Victoriaville	5	11	2	,333

DIVISON OUEST

	G	P	N	Moy.
Sherbrooke	15	4	1	,775
Granby	14	5	1	,725
Trois-Rivières	9	7	2	,556
Drummondville	4	13	2	,263

LUNDI 30 JUILLET
Victoriaville vs Intrépide
MARDI 31 JUILLET
Intrépide vs Pionniers, 20h30

SOCCER

LIGUE ÉLITE DU QUÉBEC

SENIOR M. 2 DESJARDINS

	PJ	G	N	P	BP	BC	Pts
Kirkland-Dorval United	12	11	1	0	26	1	34
Verts de Sherbrooke	12	10	1	1	34	7	31
Celtix du Haut-Richelieu	12	6	3	3	37	21	21
Chaudière-Ouest	13	5	2	6	30	22	17
Trois-Rivières	12	5	2	5	19	20	17
FS Salaberry	14	4	1	9	12	27	13
Boréal Rouyn-Noranda	12	3	3	6	27	34	11
Cosmos de Granby	12	3	2	7	12	31	11
Lakeshore	13	1	1	11	11	45	3

DIMANCHE 29 JUILLET
Celtix Haut-Richelieu 3 Boréal Rouyn-Noranda 3
Rapides Chaudière-Ouest 2 Trois-Rivières 3
Lakeshore 0 Verts de Sherbrooke 4
Kirkland-Dorval United 0 FS Salaberry 1

compte sur moi
leucan
Faites une différence pour les enfants
leucan.qc.ca • 1 800 361-9643
415438

JEUX DU QUÉBEC

Deuxième médaille d'argent de suite en tennis pour Richelieu-Yamaska

FERNAND BÉLANGER
fernand.belanger@lavoixdelest.ca



PHOTO NICOLE LAMARCHE

Les porte-couleurs de tennis de Richelieu-Yamaska ont brillé avec une deuxième médaille d'argent de suite, à une finale provinciale des Jeux du Québec, hier à Shawinigan. Dans l'ordre habituel (à l'avant): Mahée Savard. Félix Veillette et Marie Gagnon-Boucher;(deuxième rangée): Patrick Jr Laplante (entraîneur/accompagnateur), Charles Tropper, Kevin Richard, Noémie Guillette et Nicolas Gagnon-Boucher (entraîneur/accompagnateur).

GRANBY— L'équipe de tennis de Richelieu-Yamaska a accompli un bel exploit, en décrochant la médaille d'argent pour une deuxième finale de suite, hier à la 47e Finale provinciale des Jeux du Québec, à Shawinigan.

Les jeunes raquettes de la région ont baissé pavillon 4-2 contre la région de Laval, lors de la finale présentée au parc Saint-Maurice.

La formation était composée de Noémie Guillette, Mahée Savard, Charles Tropper Félix Veillette et Kevin Richard, cinq athlètes de Granby, de même que Marie-Gagnon-Boucher, de Cowansville.

La région Richelieu-Yamaska avait touché l'argent en 2010, à Gatineau, même en étant cinquième favorite. Un résultat similaire avait été obtenu en 1974, à Valleyfield et 1975 , à Trois-Rivières, par les adeptes de tennis de la région.

Richelieu-Yamaska avait atteint la finale en prenant la mesure de la Rive-Sud 4-1 en demi-finale dimanche.

L'un des tournants du tournoi été la victoire en ronde qualification de Richelieu-Yamaska 5-1 face à l'Estrie qui a fait la différence pour l'accession à la deuxième ronde, avec un seul point devant la Capitale nationale, grâce à une fiche globale de 8-4, chaque région comprenant six athlètes, avec un fonctionnement similaire à la Coupe Davis.

L'obtention d'une des trois premières places en tennis permettra à la région Richelieu-Yamaska de recevoir une bannière commémorative qui sera en évidence lors de la cérémonie de fermeture vendredi soir.

Richelieu-Yamaska est en 13e position au classement des médailles avec une fiche de 11 (une d'or, trois d'argent et sept de bronze).

Le Lac Saint-Louis occupe le premier rang avec 55 médailles, dont 51 en athlétisme. La Rive-Sud (44 médailles) et la Mauricie (42 médailles) suivent dans l'ordre.

Belle progression dans plusieurs sports

La région Richelieu-Yamaska a par ailleurs connu une belle progression en athlétisme avec un 11e rang, comparativement à une 15e position en Outaouais. Ce résultat est intéressant étant donné que plusieurs athlètes benjamins-es (12-13 ans) évoluaient dans le groupe cadet (14-15 ans) et ont acquis une expérience qui leur sera utile dans deux ans, à l'agglomération de Longueuil.

Le fait saillant a été le record au saut en hauteur chez les cadettes de Maude Croteau-Vaillancourt, laquelle a fracassé le deuxième record le plus ancien des Jeux du Québec en athlétisme.

Renaud Bourassa (5e hauteur), Rémy-Julien-Spattz, un athlète benjamin (6e disque), Élodie Bourdeau-Marcil (7e au pentathlon et 9e au 200 m haies), Ismael Boutartour-Meunier, un athlète benjamin (7e 100 m haies), Olivier Beaulac-Labelle (8e hauteur), Émilie Carmel (9e 200 m), Christopher Gagné (9e au 2000 m steeple), Catherine Bourgea (9e steeple 1500 m), Frédérik Côté, un athlète benjamin (9e 100 m haies), Camille Bourdeau-Marcil (9e au 1200 m), Samuelle Bergeron (10e au disque et au poids) et Mégane Bélanger (10e steeple 1500 m), ces trois dernières étant des benjamines, ont terminé dans le Top 10 dans au moins une épreuve individuelle au cours du week-end.

En tir à l'arc, les archers ont aussi bien fait avec un neuvième rang au total des épreuves, une amélioration de sept places comparativement à 2010. Daphnée Beaudry, de Saint-Nazaire d'Acton, s'est illustrée avec une médaille d'argent et une de bronze dans la catégorie des 14 ans et moins. Samuel Marois, de Roxton Pond, a pris le cinquième rang une fois parmi 25 concurrents chez les 14 ans et moins.

En triathlon, la médaille d'argent remportée par le Granbyen Guillaume Chénard dans la division U-17 a pavé la voie à une neuvième position, soit là aussi une progression de sept rangs. Les jeunes joueurs de baseball ont décroché la sixième place, cinq de mieux qu'en 2010.

Du côté de vélo de montagne, les coureurs de Richelieu-Yamaska ont mis la main sur le 12e rang parmi 16 régions, quatre de mieux qu'à Gatineau où 17 régions étaient représentées dans cette discipline. Le volley-ball féminin a pour sa part connu une baisse de trois places avec un quinzième rang.

Le deuxième bloc prend son élan

FERNAND BÉLANGER
fernand.belanger@lavoixdelest.qc.ca

GRANBY— Le deuxième bloc de la 47e Finale provinciale des Jeux du Québec prendra son élan, aujourd'hui à Shawinigan, avec la présence d'athlètes de Richelieu-Yamaska dans les neuf sports au programme.

La natation sera une des disciplines qui retiendra l'attention jusqu'au vendredi 3 août, avec la présence de 15 nageurs de Granby et des environs en action au Collège de Shawinigan.

Le groupe de 27 nageurs comprendra une dizaine de membres de l'équipe de natation de Cowansville. Ce sont Jacob Poirier-Gauthier, Jérémy Labranche, Julien Chouinard, Magali Pouliot, Klara Goettke, Tristan Gingras, Cédric Brunelle et Anthony Ménard en piscine, ainsi que Daphnée Gingras et Antoine Massé en eau libre.

Guillaume Chénard, qui a pris part au bloc initial en Mauricie en triathlon, sera un des trois membres du club de natation Nataskouach en lice, soit en eau libre, tandis que ses coéquipiers Émile Thivierge et William Rioux évolueront en piscine.

La Farnhamienne Valérie Poirier, des Loutres de Saint-Césaire, Carl Martin, d'Acton Vale et Xavier Williams, deux membres du club de natation de Saint-Hyacinthe, feront aussi partie de la délégation régionale.

Du côté du soccer, 18 porte-couleurs des Cosmos de Granby feront partie du contingent de 32 adeptes de ballon rond au sein du club masculin ou de la formation féminine.

Le gardien Antoine Couture, les défenseurs Émilio Lopez-Proulx, Alex Paquette et Philippe Sirois, les milieux de terrain Mohamed Amin Gadi, Jérémy Giguère, Lu-Yan Lacoste, Emerick Marin-Giroux et Olivier Rivard, de même que les attaquants Jeremi Janani et Ludwig Kodzo-Amla seront notamment en action.

Les représentants de Richelieu-Yamaska évolueront en deuxième division et croiseront le fer avec la Mauricie (ce midi), le Centre du Québec (demain à 14h) et l'Estrie (jeudi à midi).

On y verra également à l'oeuvre la cerbère Laurianne Brunelle, les défenseures Camille Dufault, Éloise Proteau et Marjorie Renaud-Larin, les milieux de terrain Arianne Bernard et Catherine Berge-Dubé, ainsi que l'attaquante Mégane Brisebois. Richelieu-Yamaska jouera en première division contre Lanaudière (ce matin à 10h30), Laurentides (demain à 9h) et Laval (jeudi à 10h30) en ronde préliminaire.

En ce qui a trait au basket-ball, Shany Paquette et Rosalie Castonguay, des Busards de l'école L'Envolée, à Granby, feront partie de l'équipe féminine comptant 12 joueuses. Leurs concitoyens Marc-Antoine Roy, Coby Rangistrakul et Samuel Chagnon, de même qu'Olivier St-Pierre, de Saint-Pie, seront membres d'un club comptant 11 athlètes.

Quatre membres du club de BMX de Bromont prendront part à cette finale provinciale. Ce sont Heidi Poirier, Vincent Lanctôt, Zachary Jetté et Louis-Charles Morissette. Les épreuves seront disputées à la station Plein-Air Val-Mauricie.

Au vélo sur route, Katherine Bergeron et Sean Williams-Roy, du club de la Haute-Yamaska, feront partie d'une délégation de six athlètes dans ce sport.

Zao Dinel et Charlie Laframbroise, deux membres du club de voile de Lac-Brome, seront aussi de la partie lors de ce deuxième bloc.

Les adeptes de golf parcourront les allées du club Mémorial et l'autre sport à l'horaire sera le volley-ball de plage.

PLONGEON

Une autre domination chinoise

LONDRES (LA PRESSE CANADIENNE) — Le Royaume-Uni a raté une autre belle opportunité de glaner sa première médaille d'or des Jeux olympiques de Londres, hier, mais si l'on tient compte de la discipline et de la qualité des adversaires, le résultat n'est pas si décevant.

Tom Daley, un athlète âgé de 18 ans, et son partenaire Peter Waterfield, occupaient le premier rang du classement à l'issue des trois premières rondes du haut-vol 10 mètres synchronisé, hier. Ils semblaient destinés à procurer une première médaille d'or à la délégation britannique avant de saboter leur quatrième plongeon, ce qui devait les exclure du podium.

Ainsi, Cao Yuan et Zhang Yanquan ont perpétué la domination chinoise en plongeon. Devant leurs supporters, il y a quatre ans, les Chinois avaient remporté sept des huit médailles d'or disponibles. À Londres, ils ont gagné les deux premières, dont une chez les dames.

German Sanchez et Ivan Garcia, du Mexique, ont mérité l'argent et les Américains Nick McCrory et David Boudia, le bronze.

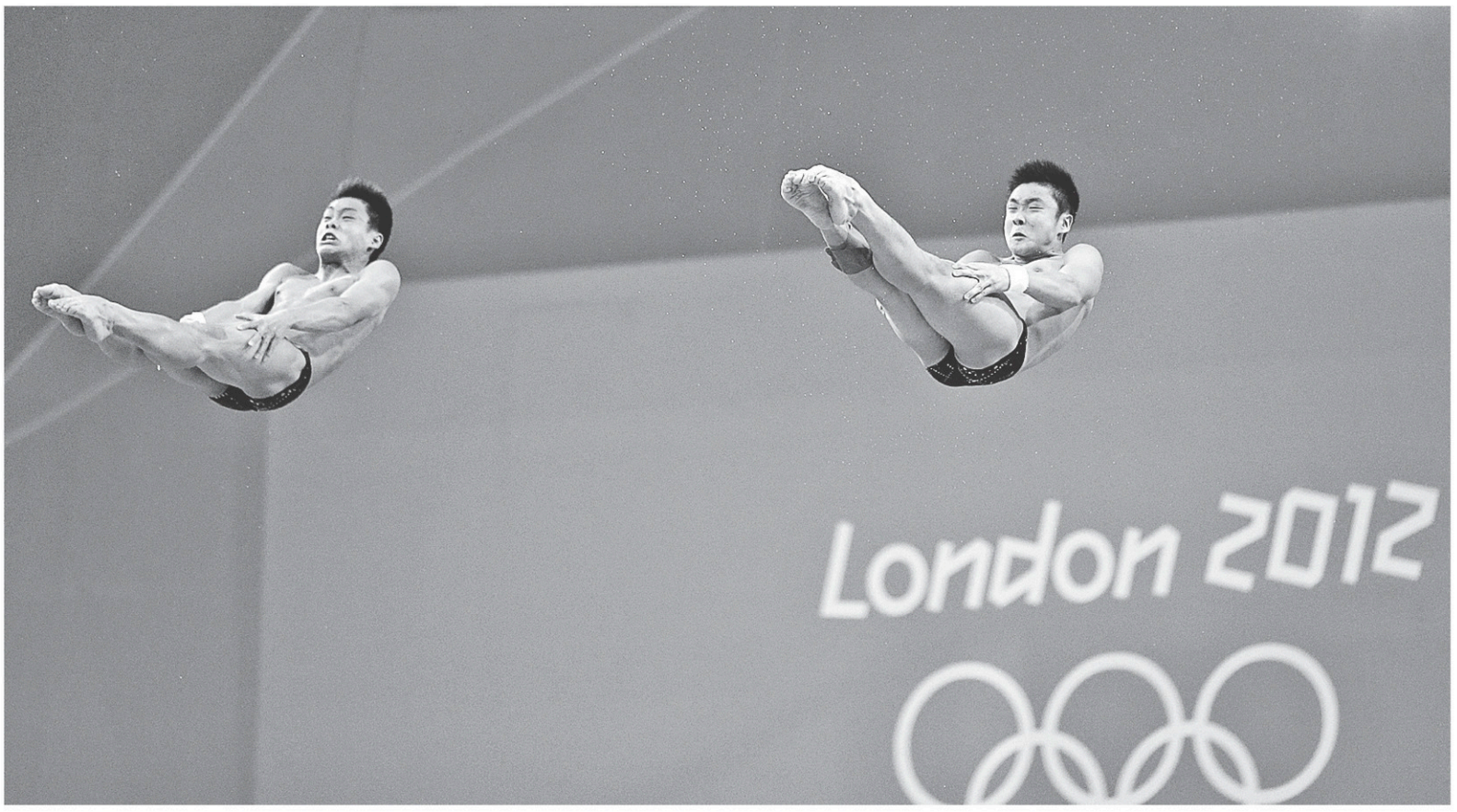


PHOTO ASSOCIATED PRESS

Zhang Yanquan, à gauche, et Cao Yuan ont procuré à la Chine une deuxième médaille d'or, quand ils ont remporté le haut-vol 10 mètres synchronisé, hier.

Alors que s'achevait la troisième journée de compétition, hier, le Royaume-Uni devait se contenter de trois médailles, une d'argent et deux de bronze. De son côté, la Chine avait accumulé 17 médailles, dont neuf d'or.

Les États-Unis ont également amassé 17 médailles depuis le début de la compétition, mais seulement cinq d'or, ce qui les place au deuxième rang selon le classement officiel du CIO.

Le Japon, qui totalise 11 médailles, a accédé à la plus haute marche du podium pour la première fois depuis le début des Jeux, grâce à la judoka Kaori Matsumoto, victorieuse chez les moins de 57 kg.

Les Japonais ont ajouté une médaille d'argent controversée au concours par équipe, en gymnastique masculine.

Les Britanniques avaient initialement décroché la deuxième position, au grand plaisir de la foule locale. Le Japon a cependant déposé un protêt concernant le pointage du triple champion du monde Kohei Uchimura au cheval d'arçons.

Les juges ont passé près de cinq minutes à réviser cette performance avant de revenir sur leur décision, sous les huées. Les Japonais ont ainsi mis la main sur la médaille d'argent, repoussant du même coup le Royaume-Uni sur la troisième marche du podium.

La médaille de bronze permet quand même aux Britanniques célébrer, eux qui n'avaient rien gagné depuis plus de 100 ans en gymnastique par équipes.

Agnel en vedette

En natation, alors que les yeux des observateurs devaient être tournés vers les Américains Michael Phelps et Ryan Lochte, c'est le Français Yannick Agnel qui continue d'attirer vers lui les réflecteurs.

En remportant l'épreuve masculine du 200 mètres style libre, hier, Agnel a mis la main sur une deuxième médaille d'or en autant de jours, au lendemain de la victoire française au relais 4x100 m.

Le Français (1:43:14) a pris les devants dès le début de l'épreuve et il a terminé devant le Sud-Coréen Park Taehwan (1:44,93) et le Chinois Sun Yang (1:44,93).

Lochte a pour sa part pris le quatrième rang de l'épreuve.

Deux records olympiques à la piscine

La piscine olympique a également été le théâtre de deux records olympiques. L'Américain Matthew Grevers a négocié le 100 mètres dos en 52,16 secondes, brisant la marque de 52,54 de son compatriote Aaron Peirsol, aux Jeux de Pékin, en 2008. L'autre a été réalisé par la Chinoise Ye Shiwen au 200 m QNI, avec un temps de 2:08,39.

Phelps est parvenu à assurer sa participation à la finale masculine du 200 mètres papillon aujourd'hui en terminant premier de sa vague, avec un temps de 1:54,53.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Français Yannick Agnel est monté sur la plus haute marche du podium une deuxième fois en deux jours. Après sa médaille d'or au relais 4x100 m, dimanche, il a terminé premier au 200 mètres style libre, hier.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

La judoka japonaise Kaori Matsumoto était bien heureuse d'exhiber sa médaille d'or remportée chez les moins de 57 kg.

Federer liquide Benneteau en 58 minutes

STEVEN WINE
Associated Press

WIMBLEDON — Roger Federer a clairement démontré qu'il n'avait nullement l'intention de concéder les deux premières manches au Français Julien Benneteau, comme ce fut le cas à Wimbledon plus tôt cette année. Le Suisse savait trop bien que cela signifierait l'évanouissement de son rêve olympique.

Face à un rival qui ne semblait pas au meilleur de sa forme, Federer a facilement franchi le second tour du tournoi des Jeux de Londres du simple masculin, hier, l'emportant en des manches identiques de 6-2, 6-2, en seulement 58 minutes.

« Le toit était ouvert, le vent tourbillonnait légèrement et je pense qu'il a pu connaître des difficultés avec son service dans ces conditions, a expliqué le Suisse. À l'intérieur, il est plus facile de trouver un bon rythme. Je crois aussi qu'il s'est blessé vers la fin, ce qui est malheureux pour lui. J'ai été en mesure d'offrir une solide performance aujourd'hui. »

Le 29 juin dernier, dans un match de 3e tour sur le gazon londonien, Benneteau avait enlevé les deux premières manches avant que Federer ne renverse la vapeur et l'emporte, en route vers un septième titre à Wimbledon et un 17e sacre du Grand Chelem en carrière.

Au troisième tour, Federer se mesurera à Denis Istomin, de l'Ouzbékistan qui a défait Gilles Muller, du Luxembourg, en trois manches.

Plus tôt dans la journée, l'Américain Andy Roddick a rapidement retrouvé sa forme à son premier match olympique, défaisant le Slovaque Martin Klizan 7-5, 6-4 en première ronde.

Roddick a converti seulement deux de ses 13 balles de bris, mais il a dominé au service, comme c'est souvent le cas à Wimbledon, où il a été finaliste à deux reprises.

« J'ai très bien servi, a-t-il dit. J'aurais aimé convertir davantage de balles de bris. Mais j'en ai eu deux et, heureusement, c'est tout ce dont j'ai eu besoin. »

Ce match, remis la veille en raison de la pluie, était le premier de Roddick aux Olympiques en huit ans. Il s'était incliné au troisième tour des Jeux d'Athènes et il n'était pas de la partie à Pékin en 2008.

N'étant pas tête de série, il aura un défi de taille à relever dès le deuxième tour puisqu'il affrontera Novak Djokovic, le champion 2011 à Wimbledon.

Roddick n'a jamais concédé une balle de bris contre Klizan et il a lui-même profité de sa première balle de bris sur le dernier point du set initial pour prendre l'avance pour de bon.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le Suisse n'avait pas l'intention de s'éterniser sur le court de Wimbledon, hier. Il n'a mis que 58 minutes pour disposer du Français Julien Benneteau, au deuxième tour du tournoi olympique.

L'Américain John Isner, l'Australien Lleyton Hewitt, le Russe Nikolay Davydenko, le Croate Marin Cilic et le Français Richard Gasquet ont également accédé au deuxième tour.

Chez les dames, la Bélarusse Victoria Azarenka, première tête de série, a pris la mesure de la Roumaine Camelia Begu 6-1, 3-6, 6-1 sur le court central.

L'Américaine Venus Williams, qui a vaincu l'Italienne Sarah Errani 6-1 et 6-3, se mesurera maintenant à la Canadienne Aleksandra Wozniak, qui a également remporté son match de premier tour.

Wozniak et Williams s'étaient affrontées en mars 2012 à Miami, sur surface dure, dans un match remporté par l'Américaine en trois manches.

Serena Williams a également vaincu la Polonaise Urszula Radwanska 6-2, 6-3 dans un match de deuxième tour. L'Américaine avait défait la soeur de Radwanska, Agnieszka, en finale de Wimbledon cette année.

Une cavalière canadienne se blesse

LONDRES (LA PRESSE CANADIENNE) — La cavalière canadienne Hawley Bennett-Awad a subi une commotion cérébrale après avoir été éjectée de son cheval pendant la portion cross-country du concours complet individuel, hier aux Jeux olympiques de Londres.

C'est ce qu'a annoncé le Comité olympique canadien (COC) dans un communiqué émis en fin d'après-midi hier.

Peter Barry, de Dunham, au Québec, a également chuté de son cheval et n'a pas terminé l'épreuve. Il n'a cependant pas été blessé.

Les deux Canadiens figurent parmi la demi-douzaine de cavaliers qui ont chuté de leur monture pendant l'épreuve de 5,7 kilomètres.

Selon le COC, l'état de santé de Bennett-Awad, âgée de 35 ans, s'est considérablement amélioré.

La cavalière s'est aussi infligé une fracture du sacrum dont l'état est stable, a ajouté le COC.

« Bennett-Awad a été conduite à l'hôpital en ambulance et admise en observation, et elle recevra des traitements pour soulager sa douleur.



PHOTO ASSOCIATED PRESS

Hawley Bennett-Awad, qu'on voit ici sur son cheval Gin and Juice, a fait une violente chute, hier.

MCDONALD'S ET LES JEUX

Un partenariat toujours aussi controversé

MALI ILSE PAQUIN
Collaboration spéciale

LONDRES — Un record particulier a été battu aux Jeux de Londres. Et il ne fait pas que des heureux. McDonald's, un des principaux partenaires, a ouvert son plus grand restaurant au monde dans le Parc olympique vendredi dernier.

« L'architecture est bien. Mais pour nous, ça s'arrête là. » Les enfants d'Andrew O'Driscoll n'ont jamais mis les pieds dans un McDonald's et la version plus élégante du Parc olympique, rehaussée de lamelles de bois, n'allait rien y changer hier.

« La chaîne est en partie responsable du problème d'obésité chez les jeunes », explique sa femme, Emily Keeler.

Toujours est-il que les quatre McDonald's du site olympique, dont un dans le village des athlètes, font des affaires d'or depuis l'ouverture des Jeux.

À l'intérieur du restaurant principal, d'une capacité de 1500 sièges, le personnel ultra souriant faisait la vague derrière le comptoir hier. Au second étage, des jeunes familles s'extasiaient devant la vue sur le Parc olympique.

Un membre de la délégation olympique russe avalait la dernière bouchée de son Big Mac. « McDonald's n'est pas une organisation criminelle, tempère Pawel Lyakh, ministre des Sports régional de Perm. Les athlètes peuvent bien manger ce qu'ils veulent. »

D'autant plus que plusieurs d'entre eux, comme le Québécois Alexandre Despatie, sont associés à la chaîne de restauration rapide.

Et le message passe auprès des petits. « Usain Bolt aime les McCroquettes de poulet », claironne triomphalement Ben Marshall, 9 ans, devant ses parents amusés.

Partenariat obscène ?

Or, des professionnels de la santé britannique ont vivement attaqué la venue de McDonald's aux Jeux de Londres. Un tiers des enfants britanniques souffrent d'embonpoint ou d'obésité, ont-ils fait valoir. Dans le quartier de Newham, qui accueille le parc olympique, l'incidence de diabète a doublé dans la dernière décennie.

« Dans ce contexte, je trouve obscène que les Olympiques s'associent avec la malbouffe », a déclaré Dr Aseem Malhotra, cardiologue à la Royal Free Hospital, dans un documentaire pour la BBC.

Le débat a fait rage jusqu'à la mairie de Londres, où une assemblée a voté en faveur de plus grandes restrictions sur les commandites d'événements sportifs. « C'est nous qui en payons les conséquences dans notre système de santé », explique en entrevue Jenny Jones, chef du parti Vert britannique.

Un discours qui tient du « snobisme bourgeois », selon le maire Boris Johnson.

De son côté, le CIO souligne l'importante contribution financière de McDonald's depuis les débuts de leur alliance en 1976. Les onze principaux commanditaires représentent 40 % des revenus du Comité, soit 960 millions de dollars canadiens.

Jacques Rogge a toutefois admis que le renouvellement de leur partenariat jusqu'en 2020 a été « une décision difficile ».

« Nous leur avons demandé de faire quelques pour freiner le taux d'obésité », a expliqué le président du CIO au Financial Times. D'où l'addition récente d'options santé et de la valeur calorique dans le menu.

Pour Marco Iu, originaire de Hong Kong, c'était tant mieux si l'argent du CIO avait l'odeur d'un Big Mac. « Il en faut bien pour tenir les Jeux », dit l'homme de 30 ans après sa première visite du plus gros McDonald's au monde.

Le tennis canadien signe trois victoires



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Aleksandra Wozniak a vaincu la Néo-Zélandaise Marina Erakovic, 6-2 et 6-1



PHOTO LA PRESSE CANADIENNE

Milos Raonic a apposé sa signature sur le drapeau canadien d'un de ses admirateurs.

LONDRES (LA PRESSE CANADIENNE) — Lors d'une journée marquée de petits pas positifs, mais d'aucun grand exploit, le Canada, à défaut de gonfler son total de médailles, a réalisé un tour du chapeau en tennis hier à Londres.

Aleksandra Wozniak, en simple féminin, Milos Raonic, chez les hommes, et le duo formé de Daniel Nestor et de Vasek Pospisil ont tous accédé au deuxième tour à Wimbledon, par une journée ensoleillée.

Après une défaite expéditive en compagnie de Stéphanie Dubois en double, samedi, Wozniak a servi la même médecine à la Néo-Zélandaise Marina Erakovic, l'emportant 6-2, 6-1.

Wozniak a dominé une joueuse légèrement mieux classée qu'elle. Erakovic occupait le 46e rang mondial, comparé au 54e pour la Québécoise.

« Mon but, c'était de dicter le ton dès le premier point, de la mettre dans des situations difficiles quand c'était possible et de bien me concentrer sur les services et les retours », a indiqué la Blainvilloise.

Chez les hommes, Raonic, 25e au monde, a accumulé 11 as en route vers une victoire en deux manches, 6-3, 6-4, face au Japonais Tatsuma Ito.

Les deux jeunes raquettes canadiennes auront cependant beaucoup de pain sur la planche au deuxième tour. Wozniak retrouvera sur son chemin l'Américaine Venus Williams tandis que Raonic devra se mesurer au Français Jo-Wilfried Tsonga.

« Mon travail sera de m'assurer d'être bon au service, et essayer de créer des occasions de point. Je vais viser la victoire », a indiqué le Canadien de 21 ans.

Plus tard hier, Nestor et Pospisil ont imité leurs compatriotes, défaisant les Roumains Horia Tecau et Adrian Ungur 6-3, 7-6 (9).

En basket-ball féminin, la délégation canadienne s'est relevée d'une défaite crève-coeur aux mains de la Russie, samedi, et a vaincu le Royaume-Uni 73-65.

Les Britanniques menaient 61-57 avec un peu plus de six minutes à écouler avant que les Canadiennes n'explosent en fin de rencontre.

Les rameurs rebondissent

En aviron, le huit de pointe canadien chez les hommes s'est classé deuxième du repêchage, hier, ce qui lui permettra de prendre part à la finale de demain.

Les Canadiens, champions olympiques en titre, ont été contraints de passer par le repêchage après leur décevante quatrième et dernière place lors de l'épreuve de qualification de samedi. Ils ont terminé au deuxième rang, derrière la Grande-Bretagne, en 5:27,41.

Le quatre de pointe masculin a pour sa part terminé troisième de sa course de qualification, en 5:50,78, pour accéder à la demi-finale.

À la piscine, les Montréalaises Barbara Jardin et Samantha Cheverton ont subi l'élimination en demi-finale du 200 mètres style libre, après s'y être qualifiées plus tôt en journée. Jardin (1:57,91) et Cheverton (1:57,98) ont terminé 10e et 11e respectivement alors que les huit meilleures passaient à la finale, aujourd'hui.

L'Albertaine Erica Morningstar (200 m QNI) et le Néo-Écossais David Sharpe (200 m papillon) ont été éliminés dès la ronde de qualifications.

Tout comme en natation, les bons résultats continuent de se faire attendre pour les judokas canadiens. Joliane Melançon (57 kg) et Nicolas Tritton (73 kg) ont ainsi été éliminés hier dès leur premier combat.

Melançon s'est fait surprendre par l'Autrichienne Sabrina Filzmoser, tandis que Tritton, un Ontarien établi à Châteauguay, a perdu contre l'Ouzbek Navruz Jurakobilov.

Déception également en tir à l'arc où l'Ontarien Crispin Duenas, huitième après la ronde de qualifications vendredi matin, a été éliminé dès les 32es de finale. Après avoir gagné la manche initiale, Duenas a perdu les trois suivantes aux mains de l'Égyptien Ahmed El-Nemr.

En haltérophilie, la Maskoutaine Annie Moniqui a terminé au 16e rang chez les moins de 58 kg, avec un total de 190 kg. Moniqui a réussi 85 kg à son deuxième essai à l'arraché et 105 kg à sa troisième tentative à l'épaulé-jeté.

Les Ontariennes Michelle Li (badminton) et Sherraine Schalm (escrime), de même que Cory Niefer, de la Saskatchewan (carabine 10 mètres), ont rapidement été éliminés.

Au volley-ball de plage chez les hommes, le duo canadien de Josh Binstock et Martin Reader a subi la défaite en deux manches aux dépens des Norvégiens Martin Spinnangr et Tarjei Viken Skarlund. Les deux duos sont maintenant à égalité au deuxième rang dans le classement du groupe F avec une victoire et un revers chacun.



PHOTO AGENCE FRANCE-PRESSE

Le quatre de pointe masculin, formé (de gauche à droite) de Michael Wilkinson, Anthony Jacob, Will Dean et Derek O'Farrell, s'est qualifié pour la demi-finale.

IMBATTABLE

NOUS AVONS LES MEILLEURS PRIX DE L'INDUSTRIE !

- 150 véhicules disponibles
- Toutes marques et modèles
- Financement rapide sur place
- Véhicules inspectés

2008 MERCEDES C300 4MATIC
automatique, très équipé, cuir, toit, 52 400 km



2010 FORD FUSION automatique, climatiseur, groupe électrique, 100 650 km



2010 TOYOTA TUNDRA 4X4 sr5 trd
V8, 5,7 L, automatique, climatiseur, groupe électrique, 27 700 km





2009 DODGE JOURNEY
automatique, climatiseur, groupe électrique, 7 passagers, 111 600 km



2009 SUBARU FORESTER
AWD, automatique, climatiseur, groupe électrique, 90 400 km



2008 VOLKS JETTA TRENDLINE
automatique, climatiseur, groupe électrique, toit, 39 200 km



2006 CHEVROLET IMPALA
automatique, climatiseur, groupe électrique, 104 150 km



2012 DODGE JOURNEY SXT
V6, automatique, climatiseur, groupe électronique, 28 800 km



2010 CADILLAC SRX
automatique, très équipé, cuir, 90 300 km



2008 MAZDA5
automatique, climatiseur, groupe électrique, 90 200 km



2008 TOYOTA SIENNA LE
AWD, automatique, climatiseur, groupe électrique, 94 600 km



2009 MITSUBISHI ECLIPSE
décapotable, automatique, climatiseur, groupe électrique, 65 700 km



2010 JEEP PATRIOT 4X4
automatique, climatiseur, 56 100 km



2009 HYUNDAI SONATA
automatique, climatiseur, groupe électrique, 72 300 km



2006 TOYOTA RAV4, 4X4
automatique, climatiseur, groupe électrique, 103 350 km



2009 CHRYSLER SEBRING
V6, automatique, climatiseur, groupe électrique, cuir, 71 400 km



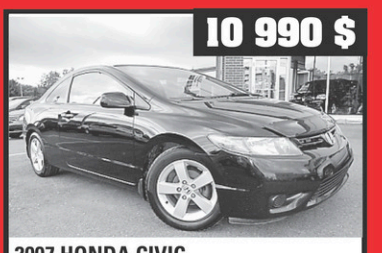
2009 DODGE GRAND CARAVAN
automatique, climatiseur, groupe électrique, Stow'n Go, 122 400 km



2011 CHRYSLER 300
automatique, climatiseur, groupe électrique, 33 700 km



2010 FORD F150 XLT
Cabine Crew, 4X4, V8, 5,4 L, automatique, climatiseur, groupe électrique, 90 800 km



2007 HONDA CIVIC
climatiseur, groupe électrique, toit, 90 500 km



2006 MERCEDES ML500
4X4, automatique, très équipé, cuir, toit, 98 800 km



2008 MAZDA3 SPORT
automatique, climatiseur, groupe électrique, 85 000 km



2010 ACURA TL
automatique, très équipé, cuir, toit, 64 400 km

Granby CHRYSLER

www.granbychrysler.com
450 378-9051
947 Principale, Granby

MEILLEUR PRIX DE L'INDUSTRIE
GARANTI !

2982156